

Université de Montréal

Rapport de recherche

L'impact de la crise sur la santé fiscale des municipalités québécoises

Rédigé par :
Strub Matthieu

Dirigé par :
Vaillancourt François

Département de sciences économiques
Faculté des arts et des sciences

16 avril 2013

Depuis 2007-2008, le monde est frappé par ce qu'on appelle la Grande Récession. La plupart des pays développés ont vu leur dette augmenter, le chômage bondir et la récession durablement s'installer. Par exemple, les Etats-Unis (d'où tout est parti) ont vu leur dette fédérale passer de 67,2% du PIB en 2007 à 102,9% en 2011. De par le passé, peu d'économistes se sont penchés sur les effets de la crise sur les gouvernements locaux. Pourtant selon une étude de l'OCDE de Blochlinger et al. (2010), les gouvernements sous-nationaux représentent une part importante de l'action publique puisqu'ils comptent pour 31% des dépenses totales de l'ensemble des gouvernements d'un pays, pour 22% des revenus fiscaux et pour 66% de l'investissement public. De plus, par la nature des services qu'ils fournissent (eau, éducation, infrastructure, police, ...), les gouvernements locaux jouent un rôle central dans la croissance de l'économie. Tout comme l'état central, ils peuvent rencontrer des problèmes de financement en temps de crise même si les problématiques sont différentes. En effet, de par la structure des revenus notamment, les gouvernements locaux dont principalement les municipalités, peuvent être affectés de différentes façons par une récession. Principalement, la coupe dans les aides d'états combinée au rétrécissement de la base de l'impôt foncier rendent plus difficile pour les municipalités le maintien de leur niveau de services publics. Cela est fortement ressentie par les municipalités et elles anticipent même une dégradation comme le montre le rapport de National League of cities, où presque 90% des répondants ont affirmé qu'ils auront moins de ressources pour répondre aux besoins fiscaux en 2010 qu'en 2009 et 80% prévoient même qu'ils auront encore moins de ressources pour répondre aux besoins fiscaux en 2011 par rapport à 2010 (Hoene et Pagano 2010).

Le sujet de ce texte est donc d'examiner le degré de stress fiscal subit par les municipalités québécoises avant, durant et après la crise de 2008. Nous utilisons les années 2006 à 2011 pour mener notre analyse. Notre étude nous montre que malgré une marge de manœuvre plus restreinte pour les municipalités, le Québec n'a pas connu la crise comme les Etats-Unis. Nous pouvons le voir à travers la progression continue et soutenue des prix de l'immobilier au Québec qui commence seulement à ralentir.

La première section présente une revue de la littérature sur le sujet. Dans un second temps, nous allons présenter la structure de l'échelon local et les arrangements financiers passés entre le Québec et les municipalités. La section 3 présentera la situation fiscale des municipalités québécoises avec notamment l'évolution des dépenses, des revenus et des dettes de 2006 à 2011 pour l'ensemble des municipalités québécoises, pour la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) et pour l'ensemble des municipalités hors CMM. La section 4 présente les données, le modèle économétrique ainsi que l'interprétation. Enfin la section 5 présente d'éventuelles pistes de réflexion et de nouveaux moyens pour assurer la pérennité financière des municipalités.

I) Revue de littérature

Les deux sources principales de revenus sont les transferts provenant des états fédérés et/ou fédéraux qui représentent environ 30 à 40% des revenus totaux des municipalités selon les études et l'impôt foncier qui représentent une part importante des ressources propres. Les municipalités, notamment aux Etats-Unis, font face à une baisse généralisée des revenus et notamment des revenus provenant de l'impôt foncier car certains ménages rencontrent plus de difficultés financières ce qui rend difficile pour les municipalités de collecter des impôts importants. Il faut ajouter à cela la forte baisse du marché immobilier ce qui réduit la base de l'imposition foncière. D'un autre côté, les coûts augmentent car pour éviter le délabrement des maisons et baisser encore plus la valeur des maisons du voisinage, plusieurs villes doivent les entretenir voire même les détruire.

A) Les aides d'état (transferts) vers les gouvernements locaux

Lors des précédentes crises, notamment celle de 2001, les économistes ont examiné l'effet des coupes budgétaires des états des Etats-Unis dans les transferts aux gouvernements locaux (municipalités, comtés, commissions scolaires,...). Au fil du temps, ces derniers se sont vus transférer une partie des responsabilités des états ce qui a été accompagné par un transfert des ressources. Reschovsky (2004) étudie l'impact de la crise de 2001 aux Etats-Unis. Les états ont vu leurs revenus fiscaux chuter suite à cette crise et n'ayant pas de réserves, ils ont coupé dans les programmes de dépenses et notamment ceux dédiés aux gouvernements locaux. En 2003 et 2004, beaucoup d'écoles ont vu leur budget baisser (au moins en terme réel) même si elles ont pu compenser cette baisse en partie en augmentant leurs ressources provenant de l'impôt foncier. Dye et Reschovsky (2007) ont, eux aussi, essayé d'examiner l'effet d'une baisse des aides des états aux gouvernements locaux. Ils ont cherché à savoir si les municipalités et les écoles avaient augmenté l'impôt foncier pour compenser la baisse des aides. Ils ont utilisé des données de panel de 2002 à 2004 d'une part pour les gouvernements locaux dans leur ensemble (municipalités, comté, commissions scolaires,...) et d'autre part pour les commissions scolaires. Les auteurs ont trouvé un lien négatif entre l'impôt foncier et les aides d'états ce qui signifie que pour 100 dollars en moins d'aides, les commissions ont augmenté l'impôt foncier de 25 dollars. Ils n'ont, par contre, pas pu établir de lien pour les gouvernements locaux étant donné l'hétérogénéité des villes aux Etats-Unis. Nous pouvons souligner que les auteurs n'ont pas cherché à étudier l'impact des coupes budgétaires sur l'impôt foncier des municipalités seules. En revanche, Wu (2009), l'a fait. Il a utilisé un panel de 351 municipalités du Massachusetts entre 2002 et 2006 pour estimer le changement annuel dans l'impôt foncier suite aux coupes d'aides des états vers les municipalités. Ses résultats suggèrent que les gouvernements municipaux ont augmenté de 9 centimes l'impôt foncier en augmentant le taux d'imposition pour chaque dollar d'aides coupées.

B) L'impôt foncier

La Grande Récession a relancé l'intérêt des économistes pour la santé fiscale des gouvernements sous nationaux. En effet, l'impôt foncier apparaît jouer un rôle stabilisateur pour les ressources des gouvernements locaux. Pourtant, la crise actuelle concerne directement le marché immobilier donc il n'est pas certain que les villes puissent utiliser cet impôt pour contrebalancer une baisse de revenus (notamment des aides des états). Nous pouvons faire trois remarques préalables sur les études récentes :

-Cette nouvelle crise touche directement la principale source de ressources propres des municipalités, l'impôt foncier. Pendant longtemps, il est apparu comme un rempart aux fluctuations économiques mais aujourd'hui son rôle pourrait être remis en cause.

-Les études portent principalement sur les Etats-Unis mais les gouvernements locaux restant très hétérogènes, les variations dans les résultats sont très importantes.

-L'impôt foncier est stable mais seulement parce qu'il y a un temps de retard dans l'évaluation foncière et donc la baisse du prix des maisons n'est pas encore intégrée dans le calcul de l'impôt foncier.

Lutz, Molloy, Shan (2010) ont identifié cinq canaux par lesquels la crise immobilière a affecté les gouvernements locaux aux Etats-Unis: l'impôt foncier, la taxe sur la vente d'un bien immobilier, la taxe de vente sur les dépenses du secteur de la construction, la taxe de vente sur les dépenses globales et l'impôt sur le revenu personnel. Ils ont utilisé des données de panel au niveau des états et ont trouvé que la dégradation des revenus n'est pas imputable à la baisse de l'impôt foncier puisque celui-ci a progressé entre 2005 et 2009. En effet, la mise à jour de l'évaluation des propriétés prenant un certain temps, la perte de valeur n'est intégrée dans le calcul de l'impôt que des années après. Par contre, les quatre autres canaux ont contribué à la baisse des revenus. En effet, la taxe sur la vente d'un bien immobilier, la taxe de vente sur les dépenses du secteur de la construction et la taxe de vente globale réduisent respectivement les revenus de 6, 7 et 5 milliards de dollars entre 2005 et 2009 (alors que l'impôt sur le revenu a progressé). Au total, ils estiment que la baisse totale des revenus d'imposition par les 4 canaux est pour 2009 de 15 milliards de dollars (de 2005) entre 2005 et 2009 (sur 650 milliards de revenus pour les états en 2005). Finalement les auteurs concluent que la baisse des revenus ne provient pas de la baisse du prix de l'immobilier mais d'une mauvaise condition économique. Une autre étude de Lutz (2008) avait déjà montré un certain retard dans l'évaluation des biens immobiliers. En effet, en utilisant des données de séries temporelles et un panel de micro données provenant des gouvernements locaux, l'auteur avait trouvé que le changement du prix des maisons n'intervenait que 3 ans après. Cela est consistant avec les résultats de l'étude de 2010 puisque le marché immobilier s'est retourné à partir de 2007-2008. Donc les effets n'ont pas encore été pris en compte. Par contre, d'après cette étude, Lutz trouve que l'élasticité du revenu de l'impôt foncier n'est

que de 0,4 ce qui signifie que les gouvernements augmentent le taux d'imposition afin de récupérer 60% de la baisse du prix des maisons par une hausse des impôts.

Chernick, Langley and Reschovsky (2011), quant à eux, utilisent des données sur le financement de 109 grandes villes américaines de 1997 à 2008 pour prévoir l'impact de la récession et de la crise immobilière sur les dépenses des villes entre 2009 et 2013. En fait, chaque ville ayant des responsabilités différentes, les auteurs ont regroupés tous les gouvernements locaux d'une même zone géographique (municipalité, comté, commission scolaire,...) au sein de villes dites « construites ». Leurs résultats montrent une coupe dans les aides d'états (transferts). Malgré le fait que les ressources propres jouent un rôle stabilisateur, les auteurs prévoient une baisse de l'impôt foncier de 3,2% entre 2009 et 2012. Avec la réduction des transferts des états vers les gouvernements locaux, on arrive à une baisse des dépenses de 7% en moyenne (sachant que cela varie beaucoup d'une ville à l'autre). Dans un texte plus récent, Jonas (2012), étudie l'impact fiscal de la Grande Récession sur les gouvernements locaux et des états des Etats-Unis (même si son analyse porte principalement sur les états américains). Il trouve une baisse des revenus d'imposition alors même que les gouvernements sous nationaux ne peuvent pas emprunter aussi facilement que l'état fédéral. En ce qui concerne les villes, la baisse des revenus a été moins forte car malgré la baisse du prix des maisons de 27% entre juin 2006 et juin 2010, l'impôt foncier a quant à lui augmenté de 31% (à cause du retard dans la mise à jour de l'évaluation immobilière). Les municipalités anticipant probablement la chute du prix des maisons ont quand même décidé de réduire leurs dépenses (3% en termes réels en 2008/2009) et d'augmenter leur revenu par une hausse d'imposition. Finalement les revenus des municipalités ont continué à progresser (+6%) en 2009 alors que la situation s'est renversée en 2010 suite au réajustement de l'évaluation foncière.

Finalement, la crise actuelle dans un premier temps, a entraîné une baisse des transferts vers les localités qui ont pu se baser sur l'impôt foncier pour maintenir un minimum de revenus. Cela a été rendu possible grâce au décalage dans le temps de l'évaluation foncière. Mais contrairement aux autres crises, l'assiette foncière a vocation à se réduire au bout de quelques années ce qui va fragiliser les gouvernements locaux.

C) Contrainte budgétaire

Une des solutions aux baisses de revenus serait donc l'endettement. Wildasin (2009) explique que les gouvernements doivent respecter leur contrainte budgétaire de long terme. Mais à court terme cela est différent. En effet, Buetter et Wildasin (2006) ont analysé les politiques fiscales d'environ 1000 villes américaines de différentes tailles sur une période de 25 ans et ont montré qu'elles ajustent leurs finances à travers le temps. Par exemple, une hausse des dépenses en valeur présente pendant un an est

compensée par une baisse des dépenses futures de plus de 70% mais aussi par une hausse des revenus (revenus propres + 16%, transferts + 8% et dette + 2%) en terme de valeur présente. Par contre, une augmentation des revenus propres entraîne une baisse future des revenus (revenu propres -35%, transferts -9, dette -1% environ) et une hausse des dépenses de 51% en terme de valeur présente. Une autre solution pour résoudre le problème des contraintes budgétaires serait d'accumuler des réserves en période faste pour les utiliser en temps de crise. Par exemple, Spaczek et Dvorakova (2011) étudie l'effet de la crise économique sur les municipalités tchèques et regardent comment elles réagissent. Ils trouvent qu'en 2009, les villes n'ont pas été vraiment affectées car elles avaient constitué des réserves dans un contexte de croissance après la chute du communisme. Finalement, l'impact sur les finances provient surtout de l'impôt corporatif (-26% en 2009). Ces revenus fluctuants, les transferts de l'état vers les municipalités ont augmenté et les réserves ont diminué. Ces résultats relativisent l'argument de la diversification des ressources propres puisqu'une plus grande diversité des ressources avec un impôt corporatif plus important entraîne finalement une aide des états lors de crises.

D) Diversification des ressources

Etant donné que les transferts vers les gouvernements locaux ont tendance à baisser notamment aux Etats-Unis en temps de crise et que l'impôt foncier ne pourra pas contrebalancer ça, plusieurs auteurs ont mis en avant la possibilité d'obtenir plus de revenus en diversifiant les sources de revenus. Carroll (2009), a étudié l'impact de l'augmentation de la diversification des revenus des gouvernements locaux sur l'instabilité des revenus dans le temps. Elle trouve que la diversification des revenus provenant de l'imposition ou d'autres sources réduit la volatilité des revenus. Pour cela, elle a utilisé un panel des données de recensement pour étudier la diversification des revenus pour les villes de plus de 25 000 habitants de 1970 à 2002. Mais elle n'a pas fait d'ajustements en fonction des différences de services fournis par les villes alors même que sa mesure est sensible à la présence de gouvernements indépendants qui se chevauchent. Chernick H, Langley A, Reschovsky A (2010) eux, ont montré qu'une diversification dans la structure des sources de revenus des municipalités amène plus de revenus qu'une structure se basant principalement sur l'impôt foncier. Contrairement à Carroll, cette étude prend en compte la présence d'autres gouvernements locaux qui se chevauchent (comtés, commissions scolaires) car ils utilisent la notion de villes « construites ». Pour cela, les auteurs se sont basés sur un panel de données de 109 villes construites américaines de 1997 à 2008. Ils expliquent que d'une part l'impôt foncier amène une stabilité des revenus mais d'autre part que la diversification permet plus de revenus car le taux d'imposition de chaque source est plus faible donc moins dommageable pour le citoyen. De plus, ils montrent qu'il n'y a pas de substitution entre les aides d'état et les ressources propres. Pendant la crise actuelle, l'impôt foncier est le revenu le plus stable donc on pourrait penser que la diversification risque d'être une mauvaise solution mais les auteurs

n'ont rien trouvé dans leurs recherches. C'est peut-être parce qu'ils n'étudient que la récession de 2001. Avec la crise immobilière actuelle, les résultats pourraient être différents.

Wildasin (2009) apporte peut-être un début de réponse avec la comparaison entre l'Allemagne et les Etats-Unis. En effet, les villes allemandes tirent leurs ressources en partie de l'impôt foncier mais aussi de la taxe d'affaire (contrairement aux Etats-Unis). Sachant que cette dernière est plus volatile, en temps de crise, l'état allemand doit augmenter les transferts aux municipalités pour compenser la baisse des ressources propres. Donc la diversification ne serait pas forcément une bonne chose car les municipalités deviendraient trop dépendantes vis-à-vis de l'état et surtout ce dernier fortement endetté ne pourrait pas forcément respecter ses engagements (comme Reschovsky (2004) l'a montré). Finalement, l'auteur souligne qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions sur cette crise et que chaque crise est différente ce qui ne permet pas forcément de pouvoir conclure sur les bienfondés d'un modèle ou d'un autre. D'ailleurs, une étude de l'OCDE (Blochlinger et al., 2010), montre que chaque pays adopte des politiques différentes. Par exemple, l'état américain applique une politique contracyclique alors que les pays de l'OCDE ont plutôt des politiques procycliques. Cela se traduit par la mise en route de la planche à billet aux Etats-Unis et l'imposition des politiques de rigueur en Europe. L'étude montre qu'au Canada contrairement à la majorité des pays, les gouvernements sous nationaux (en l'occurrence les provinces ici), ont longtemps pratiqué des politiques contracycliques car elles ont énormément de responsabilités. En décomposant, on trouve que les dépenses courantes sont moins cycliques car elles concernent des services moins sensibles aux cycles comme l'éducation. Par contre, les gouvernements sous nationaux ajustent leur budget par l'intermédiaire de l'investissement.

En conclusion, plusieurs rapports de l'UMQ font état d'une dégradation actuelle et future des finances. Notamment le Conference Board of Canada conjointement avec l'UMQ (2003), ont présenté une étude dans laquelle ils montrent clairement un manque de moyen qui a conduit à une réduction des dépenses en investissement. Leur estimation sur les 20 prochaines années montre aussi un besoin de financement sans quoi, le recours à l'endettement sera inévitable. En effet, cet endettement pourrait progresser de 8,3 milliards de dollars d'ici 2020. La recherche de ressources additionnelles est donc primordiale. Mais est-ce que la crise actuelle va rendre la situation pire que ce qui a été prévu par cette étude? Est-ce que l'impôt foncier va pouvoir jouer son rôle stabilisateur au Québec ? Les transferts des provinces vers les municipalités seront-ils suffisants ? L'endettement va-t-il exploser ? Les services publics vont-ils en pâtir ? Voici l'ensemble des questions à quoi notre papier va essayer de répondre.

II) La structure et les arrangements financiers des gouvernements locaux au Québec

A) La structure des gouvernements locaux au Québec

Les gouvernements locaux peuvent être classifiés en trois catégories :

L'échelon local est composé par :

-La municipalité locale : En 2012, il y a 1135 municipalités au Québec. 23 d'entre elles ont une réglementation spécifiques. Pour les 1112 autres, elles sont gouvernées par la loi sur les cités et les villes et par le Code municipal. Les services offerts par les municipalités concernent l'habitation, le réseau routier, les transports publics, les services de sécurité dont la police, la protection contre le feu, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, le traitement de l'eau pour le réseau local, les loisirs et la culture, les parcs et l'aménagement du territoire.

-L'agglomération : les agglomérations représentent avec les municipalités locales les principaux acteurs de l'échelon local. En 2012, 41 municipalités locales forment 11 agglomérations au Québec dans le but d'offrir des services ou des biens ensemble. Ces agglomérations ont des compétences dans le domaine de la sécurité, de la protection des feux, de l'évaluation foncière, le traitement des eaux,... Ces compétences sont définies par la loi et peuvent être différentes selon l'agglomération¹.

-La commission scolaire: elle a la responsabilité de la gestion des écoles primaires et secondaires dans une zone géographique définie. Elles sont au nombre de 72 au Québec en 2012. Elles sont principalement francophones (60 contre 9 anglophones). 3 d'entre elles ont un statut particulier. Elles assurent notamment la gestion et la répartition des ressources qui proviennent principalement de transferts du gouvernement provincial et de l'impôt foncier. Chaque année le ministère québécois de l'éducation (le MELS) détermine un montant maximal individuel dont les commissions scolaires ont besoin. Ce montant est calculé à partir d'une base fixe pour toutes les commissions et une partie variable en fonction du nombre d'élèves dans la commission scolaire. Ce montant doit couvrir l'ensemble des dépenses. A partir de là chaque commission détermine le taux d'imposition foncier sachant qu'elle ne peut pas dépasser 0,35 dollar par 100 d'évaluation foncière. Si l'impôt foncier n'est pas suffisant pour couvrir le montant fixé par le ministère, alors le gouvernement provincial donne des transferts pour compléter le manque.

-la régie intermunicipale : elle est créée par un accord entre les municipalités dans le but de mettre en commun des biens ou services ou d'effectuer des travaux publics.

¹ Certaines municipalités ou agglomérations opèrent des entreprises de transports publics : Montréal, Québec, Gatineau, Longueuil, Lévis, Laval, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Cela crée un ensemble additionnel de revenus.

Les régions municipales de comté et les communautés métropolitaines sont les deux acteurs à l'échelon supralocal.

-la région municipale de comté (RMC): il y a 87 RMC au Québec en 2012 qui représentent 1068 municipalités locales. Elles ont des compétences en aménagement du territoire, évaluation foncière, gestion des déchets, création et aides des centres locaux de développement,...

-la communauté métropolitaine : Etant donné que les régions de Montréal et Québec sont fortement concentrées, elles bénéficient d'un statut particulier de communautés métropolitaines. La Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) est composée de 82 municipalités locales alors que la Communauté Métropolitaine de Québec est composée de 28 municipalités locales. L'objectif de ces organismes est de favoriser la cohérence dans la planification et la gestion du développement de ces régions métropolitaines à travers l'élaboration d'une vision commune. Elles ont donc principalement des compétences dans des zones d'intérêts communs comme l'évaluation foncière, les services de sécurités, la protection contre le feu, le développement économique, les transports publics, l'aménagement du territoire,...

Nous analysons l'échelon local c'est-à-dire les municipalités locales et les agglomérations car ils représentent les acteurs publics principaux au niveau local. Nous considérons aussi les organismes publics de transport et les régies intermunicipales qui dépendent directement des municipalités et agglomérations. En effet, depuis 2007, une réforme comptable reconnue par l'institut canadien des comptables agréés (ICCA) oblige toutes les municipalités à publier des données consolidées. Cela signifie que les municipalités doivent intégrer dans leur rapport financier, toutes les données provenant d'organismes qu'elles contrôlent. Pour certaines années, nous n'avons que des informations consolidées. Donc nous décidons d'inclure les organismes publics de transports et les régies intermunicipales qui dépendent des municipalités locales et des agglomérations. Par contre, nous excluons les commissions scolaires de notre analyse car elles ne sont pas contrôlées par les municipalités et même si elles collectent des taxes foncières, elles dépendent largement des transferts du gouvernement provincial. De plus, elles ont une faible marge de manœuvre puisque le gouvernement provincial détermine à la fois les revenus dont elles ont besoin et le plafond de l'impôt foncier qu'elles peuvent prélever.

En ce qui concerne les MRC et les communautés métropolitaines, le pouvoir reste aux mains des municipalités qui siègent au sein des conseils de ces différentes structures. De plus, le tableau ci-dessous confirme la faible part des MRC et des communautés métropolitaines dans les revenus ce qui implique que nous les excluons de notre analyse.

Tableau 1 : Revenus types de collectivités locales, Québec, 2012

<u>structures locales</u>	<u>Municipalités locales</u>	<u>Municipalités régionales de comté</u>	<u>Régies intermunicipales</u>	<u>Organismes publics de transport</u>	<u>Communautés métropolitaines</u>	<u>Éliminations</u>	<u>Total</u>
Revenu	16 818 752,9	638 954,7	288 106,8	2 659 641,7	87 729,6	(2 182 332,9)	18 310 852,8

Source: MAMROT², Budget prévisionnel 2012, données agrégées pour le secteur municipal

Afin de pouvoir comparer dans le temps les municipalités locales, agglomérations et organismes qu'elles contrôlent, nous avons décidé d'examiner la période 2006-2011. En effet, en 2000, plusieurs municipalités ont fusionné sous la loi 170 adoptée par l'Assemblée Nationale. Mais le gouvernement Charest a permis en 2004, d'organiser plusieurs referendums sur la reconstitution des municipalités fusionnées. Et en 2006, plusieurs municipalités ont été reconstituées et elles ont pu réassumer les responsabilités de services publics directement liés à la population locale tout en laissant la responsabilité des services collectifs aux conseils urbains (comme la police ou les transports publics). Cette vague de défusions de municipalités en 2006 auraient donc rendue difficile toute comparaison avec des années antérieures.

B) Les sources de revenus et les arrangements financiers des gouvernements locaux au Québec

Les municipalités disposent de différents types de revenus afin de fournir des services à leurs concitoyens. Ces revenus proviennent principalement de deux sources : les ressources propres et les transferts du gouvernement provincial et fédéral.

En ce qui concerne les ressources propres, elles sont collectées par les municipalités telles que :

-les taxes : Il existe 3 types de taxes : la taxe foncière, la taxe d'affaires et les taxes déterminées sur d'autres bases. La principale taxe collectée par les municipalités est la taxe foncière. Elle est imposée sur la valeur des immeubles imposables (immeubles résidentiels, industriels et commerciaux, agricoles et non exploités). L'évaluation foncière des municipalités permet de déterminer l'assiette des taxes. En ce qui concerne le taux de la taxe foncière, depuis 2001 les municipalités peuvent décider d'appliquer jusqu'à 6 taux différents en fonction des types d'immeubles (immeubles de 6 logements ou plus, autres immeubles résidentiels, immeubles industriels, immeubles agricoles, terrains vagues asservis et autres immeubles non résidentiels). Il existe certaines exemptions à cette taxe telles que les immeubles appartenant à des organismes publics comme les terres publics ou le réseau d'égout, les immeubles

²http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2012/organismes_municipaux/D1_PB2012_Donnees_regroupees.xls

appartenant au gouvernement canadien et québécois, les églises ou encore les universités,... Dans une moindre mesure, les municipalités collectent aussi une taxe d'affaires basée sur la valeur locative des lieux d'affaires. Enfin, elles collectent des taxes sur d'autres bases que sa valeur foncière ou locative comme la superficie, l'étendue du front,... Mais il faut souligner que la taxe foncière représente la grande majorité des revenus de taxes.

-les services rendus : ils représentent la seconde source en importance de ressources propres au Québec. Ils correspondent à la tarification pour l'utilisation d'un service public comme une bibliothèque ou une piscine municipale. Ils sont divisés en deux catégories principales : les services rendus aux organismes municipaux et les autres types de services rendus.

-les autres sources locales de revenus : Il existe d'autres types de ressources propres pour les municipalités mais elles représentent chacune une faible part. Il y a l'imposition de droits (comme l'imposition de droits aux exploitants de carrières et de sablières), les amendes et pénalités, les intérêts, les autres revenus et la quote-part dans les résultats nets des entreprises municipales³.

En ce qui concerne les transferts, il y en existe trois catégories et proviennent des gouvernements fédéraux et provinciaux : les paiements tenant lieu de taxes, les transferts conditionnels et les transferts inconditionnels.

-les paiements tenant lieu de taxes : Ils remplacent les taxes sur des immeubles qui ont bénéficié d'une exemption. Donc ils regroupent l'ensemble des revenus qui tiennent lieu de taxes sur la valeur foncière, de taxes d'affaires, de compensation et de tarification sur les immeubles non imposables ainsi qu'à l'égard de certains immeubles dont la valeur foncière n'a pas été évaluée. Ils sont payés par le gouvernement fédéral pour ses bâtiments et ses terrains et par le gouvernement provincial pour ses bâtiments et ses terrains. Par exemple les universités, les écoles, les bâtiments provinciaux, fédéraux,...

-les transferts conditionnels ou transferts relatifs à des ententes de partages de frais: Les subventions octroyées doivent être utilisées aux fins définies par le programme d'aides. Elles doivent être dépensées à une fin précise comme par exemple pour la réfection d'une route ou d'un pont et portent souvent sur des dépenses en capital. Ce type de transferts constitue la principale part des transferts.

-les transferts inconditionnels ou transfert de droit: ils ne sont assortis d'aucune condition et peuvent être utilisés à n'importe quelle fin. Pour la période 2000-2006, ils ont été attribués dans le cadre du pacte fiscal 2000-2005 conclu entre le gouvernement provincial et l'association des municipalités. Ce pacte a été prolongé en 2006 car les parties n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un nouveau pacte. Actuellement, les transferts sont attribués dans le cadre de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal

³ Nous n'utilisons pas les quotes-parts que les municipalités versent à l'agglomération afin d'éviter un double comptage des revenus.

et financier avec les municipalités pour les années 2007-2013⁴. Malgré la mise en place du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement provincial n'a pas diminué ses transferts aux municipalités car contrairement aux transferts sous condition, ce type de transferts permet aux municipalités d'avoir une certaine prévisibilité et stabilité dans leurs revenus en complément des ressources propres dont elles disposent. Ce pacte expirant à la fin de l'année, une nouvelle entente devrait être négociée dans l'année. Les catégories énumérées ci-après permettant l'attribution de ces transferts inconditionnels ont peu changé dans le temps. Certes, les montants ont constamment progressé pour passer de 388 millions de dollars en 2006 à 747 millions de dollars en 2013 mais les types de transfert ont peu évolué. Avec l'introduction du nouveau pacte 2007-2013 les compensations pour TGE-FSFAL (Télécommunications, Gaz, Electricité - Fonds spécial de financement des activités locales) et le transfert pour les Villes-Centres ont disparu. Par contre, les autres catégories permettant l'attribution de ces transferts inconditionnels ont peu changé :

- Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics : Il s'agit d'une mesure de bonification de 165 millions par année qui s'ajoute aux compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics comme les universités, les écoles primaires, secondaires,...

- Compensations tenant lieu de taxes pour les terres publiques : un montant de 20,7 millions de dollars par année pour la période 2007-2013 est alloué à cette mesure ce qui correspond au même montant que l'année 2006.

- Les subventions tenant lieu d'accès aux redevances sur les ressources naturelles : un montant de 10,2 millions de dollars par année pour la période 2007-2013 est alloué à cette mesure ce qui correspond au même montant que l'année 2006.

-Péréquation: le montant alloué est en constante progression puisque son enveloppe passe de 36,5 millions de dollars en 2007 à 60 millions de dollars en 2013. Cette mesure permet aux municipalités ayant des ressources foncières plus faibles de pouvoir assurer un niveau de services de qualité.

-Taxation des centrales thermiques : un montant de 1,1 million de dollars par année pour la période 2007-2013 est alloué à cette mesure qui a été créé à partir de 2007. Ce montant correspond à la perte de revenus de la taxe sur les services publics (TSP) pour le gouvernement.

-Programme d'aide financière aux MRC : un montant de 3,2 millions de dollars par année pour la période 2007-2013 est alloué aux MRC.

⁴ Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Quebec, its municipalities and regions*. [en ligne]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

-Aide aux équipements métropolitains désignés sur le territoire de la CMM : un montant de 13,3 millions de dollars par année pour la période 2007-2013 ce qui correspond au même montant que l'année 2006. Cette mesure ne s'applique que pour les Communautés métropolitaines de Montréal et Québec.

-Compensation provenant de la taxe de vente du Québec : le montant est en constante progression pour atteindre 472 millions de dollars en 2013. Elle correspond au remboursement de la taxe au Québec (TVQ) payée par les municipalités sur leurs achats de biens et services.

-Autres types de transferts.

Finalement, les gains les plus marquants de ce nouveau pacte concernent la création du remboursement de la TVQ payée par les municipalités ainsi que celui lié à la péréquation qui a été bonifié et mieux adapté aux villes ayant de faibles revenus.

III) Analyse de la situation fiscale des municipalités

Il existe 3 types d'indicateurs qui nous renseignent sur la santé fiscale des municipalités : les dépenses, les revenus et la dette. Pour analyser ces trois éléments, nous avons utilisé les données du ministère des Affaires Municipales, Régionales Occupation du Territoire (MAMROT) concernant les budgets des organismes municipaux à partir des rapports financiers des municipalités de 2006 à 2011. En effet, chaque année les municipalités québécoises (à quelques exceptions près) fournissent leur rapport financier au ministère qui rassemble toutes les municipalités dans un document. La principale difficulté rencontrée concerne la réforme comptable qui est intervenue en 2007. En effet, les municipalités et les autres organismes municipaux appliquent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) établis par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). La principale évolution concerne la consolidation dans les états financiers des organismes municipaux des organismes périmunicipaux c'est-à-dire des organismes qu'elles contrôlent. En d'autres mots, les municipalités et agglomérations intègrent dans leur budget, les données des organismes qu'elles contrôlent c'est-à-dire principalement les régies intermunicipales et les organismes publics de transport. Cela a eu un impact non négligeable sur les données soumises car pour les années 2006, nous n'avions accès qu'aux données non consolidées des municipalités. Afin de pouvoir comparer les résultats pour toutes les années, nous avons donc créé des données consolidées pour 2006 à partir des

années 2009, 2010 et 2011 (seules années où nous avons à la fois les données non consolidées et consolidées)⁵.

A) Dépenses

Nous présentons rapidement l'indicateur des dépenses. Des règles légales obligent les municipalités à rendre chaque année un budget équilibré avec pour conséquence d'engendrer ex post des surplus. Cela implique un lien étroit entre le niveau des dépenses et le niveau des revenus. Les municipalités peuvent toutefois s'endetter pour financer des dépenses d'infrastructures. Nous additionnons les dépenses courantes⁶ ainsi que les dépenses d'investissements⁷ de 2006 à 2011.

Le tableau 2 présente l'information sur les dépenses des municipalités québécoises et elles progressent constamment d'année en année de 2006 à 2011 avec un pic de 12,27% d'augmentation entre 2007 et 2008. Cela s'explique par une augmentation de 7,6% des dépenses courantes mais surtout par une augmentation des dépenses d'investissement de 28,5%. Donc entre 2006 et 2008, les dépenses d'investissement progressent plus rapidement que les dépenses courantes. A partir de 2008, les dépenses totales progressent moins vite pour repartir en 2011. Cette hausse est attribuée à une forte augmentation des dépenses courantes alors que dans le même temps, les dépenses d'investissements baissent fortement (-13,5% entre 2010 et 2011).

On peut remarquer en 2010 que les dépenses d'investissement sont en baisse par rapport en 2009 car les dépenses d'investissement dans la CMM ont fortement baissé (-15,5%). Par conséquent, l'investissement des municipalités hors CMM continue d'augmenter.

Nous observons la même tendance pour la part des dépenses de fonctionnement dans les dépenses totales puisque les dépenses courantes ont tendance à décliner de 2006 à 2009. Pour les municipalités de la CMM, la trajectoire est identique mais se situe à la base à un niveau d'investissement plus bas. Après 2009, la part des dépenses courantes augmentent.

⁵ Nous utilisons la différence moyenne entre les données consolidées et les données non consolidées de 2009 à 2011.

⁶ Nous utilisons les *charges* auxquelles on retranche l'*amortissement* ou les *dépenses de fonctionnement* car la définition évolue dans le temps.

⁷ Nous utilisons les immobilisations ou les dépenses d'investissement car la notion évolue dans le temps.

Tableau 2 : Dépenses courantes, d'investissement et totales, Québec et CMM, 2006-2011 (\$ et %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
dépenses courantes Québec	12 671 594 679	11 421 233 513	12 295 838 628	12 856 973 688	13 068 740 305	14 803 026 617
Dépenses courantes MCM	7 028 183 141	6 389 158 630	6 884 908 452	7 412 357 024	7 318 105 986	8 690 484 259
Dépenses d'investissement Québec	3 095 708 594	3 241 108 737	4 166 244 292	4 360 148 272	4 289 402 810	3 725 155 570
Dépenses d'investissement MCM	1 664 764 671	1 627 043 949	2 136 774 677	2 306 785 035	1 949 195 573	1 665 062 464
Dépenses totales Québec	15 767 303 273	14 662 342 250	16 462 082 920	17 217 121 960	17 358 143 115	18 528 182 187
Dépenses totales MCM	8 692 947 812	8 016 202 579	9 021 683 129	9 719 142 059	9 267 301 559	10 355 546 723
Croissance des dépenses courantes Québec		-9.87	7.66	4.56	1.65	13.27
Croissance des dépenses courantes MCM		-9.09	7.76	7.66	-1.27	18.75
Croissance des dépenses d'investissement Québec		4.70	28.54	4.65	-1.62	-13.15
Croissance des dépenses d'investissement MCM		-2.27	31.33	7.96	-15.50	-14.58
Croissance des dépenses totales Québec		-7.01	12.27	4.59	0.82	6.74
Croissance des dépenses totales MCM		-7.78	12.54	7.73	-4.65	11.74
Part des dépenses courantes Québec	80.37	77.90	74.69	74.68	75.29	79.89
Part des dépenses courantes MCM	80.85	79.70	76.32	76.27	78.97	83.92

Source : Les auteurs avec les données du MAMROT⁸

Les municipalités reçoivent l'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial pour des investissements. Ces dernières années, plusieurs programmes ont été mis en place. Au niveau provincial, le gouvernement a voté en 2007 la mise en œuvre d'un plan quinquennal d'investissement pour la période 2007-2012, le Plan Québécois des Infrastructures (PQI). Ce plan prévoyait une aide totale de 30 milliards de dollars⁹ ¹⁰; 23,4 milliard de dollars soit 80% du montant total pour le maintien des actifs et la résorption des déficits d'entretien des années antérieures. Les 20% restants devaient servir à améliorer ou remplacer des infrastructures. Au-delà de ce plan, 7,6 milliard de dollars devait être consacrés pour financer la fin des travaux déjà engagés. Ces enveloppes représentent une forte augmentation des dépenses d'investissements par rapport aux années antérieures. Au niveau fédéral, le gouvernement a mis en place dès 2007 un Plan Chantier Canada¹¹ d'un montant de 33 milliard de dollars sur 7 ans pour l'ensemble du Canada afin de répondre aux besoins en infrastructure. Cette aide

⁸MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

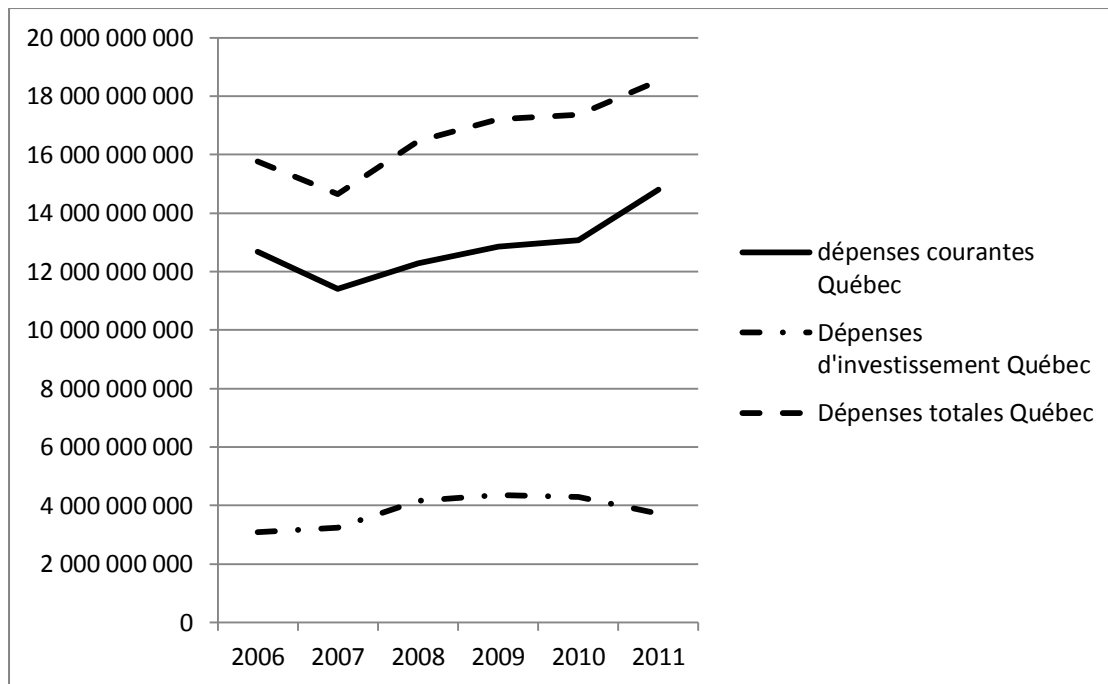
⁹Le secrétariat du conseil du Trésor. *Quebec infrastructures plan: Foundations for success*. [en ligne]. http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/09-10/plan-infrastructure-en.pdf (consulté le 13 avril 2013).

¹⁰ *Budget de dépenses 2012-2013, Vol. V, chapitre 5*: Le fonds prévisionnel pour 2007-2012 est égal à 37 milliards de dollars.

¹¹ Le gouvernement provincial finance aussi ce programme.

est destinée à l'ensemble des provinces, territoires et municipalités du Canada. Le plan d'action économique du Canada mis en place en 2009 a aussi permis de simplifier les démarches et de bonifier les aides aux petites collectivités. Finalement, ces aides, sans être totalement dédiée aux municipalités, leur assurent une certaine prévisibilité et stabilité dans les investissements qui nécessitent de par leur nature, une vision à long terme.

Graphique 1 : Evolution des dépenses courantes, d'investissement et totales, Québec, 2006-2011



Source : tableau 4

B) Les revenus

Nous avons présenté les différentes disponibles ressources dont bénéficient les municipalités. Elles se décomposent donc principalement des ressources propres et des transferts. Les municipalités fixent le taux d'imposition foncier et la tarification des services comme elles le souhaitent et sont responsables pour les percevoir. La base d'imposition foncière est établi par les municipalités en respectant la législation québécoise¹² alors que les transferts sont déterminés par les gouvernements fédéraux et provinciaux ou négocié avec les associations des municipalités (comme le pacte fiscal).

¹² AN ACT RESPECTING MUNICIPAL TAXATION

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/F_2_1/F2_1_A.htm

Tableau 3 : Sources de revenus, Québec, 2006-2011, (\$ nominal)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	% 2006-2011
Taxes	8 152 526 513	8 620 457 486	9 090 325 936	9 377 291 274	10 008 145 531	10 558 914 725	29.52
Paielements tenant lieu de	700 540 214	701 008 513	692 949 023	710 738 039	781 673 465	750 573 071	7.14
Transferts	1 605 341 792	1 828 359 058	1 880 781 709	2 542 707 000	2 966 408 339	2 950 066 825	83.77
Services rendus	1 652 795 690	1 737 904 709	1 852 447 514	1 860 012 352	1 919 674 218	2 161 514 121	30.78
Autres revenus	1 563 248 058	1 765 163 146	1 765 235 666	1 770 662 295	1 892 724 877	1 935 281 037	23.80
Total	13 674 452 266	14 652 892 912	15 281 739 848	16 261 410 960	17 568 626 430	18 356 349 779	34.24

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT¹³

Tableau 4 : Sources de revenus, CMM, 2006-2011, (\$ nominal)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	% 2006-2011
Taxes	4 458 486 889	4 677 210 510	4 934 324 074	5 060 528 029	5 372 947 621	5 679 030 339	27.4
Paielements tenant lieu de taxes	332 663 441	328 031 791	312 705 350	316 920 872	388 572 945	350 952 204	5.5
Transferts	901 208 717	988 314 226	910 095 423	1 256 485 368	1 403 013 302	1 329 116 633	47.5
Services rendus	949 414 139	1 007 441 730	1 080 163 195	1 067 222 417	1 103 181 388	1 289 654 967	35.8
Autres revenus locaux	968 266 087	1 150 229 597	1 113 952 503	1 099 585 471	1 152 052 819	1 130 177 407	16.7
Total	7 610 039 273	8 151 227 854	8 351 240 545	8 800 742 157	9 419 768 075	9 778 931 550	28.5

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT¹⁴

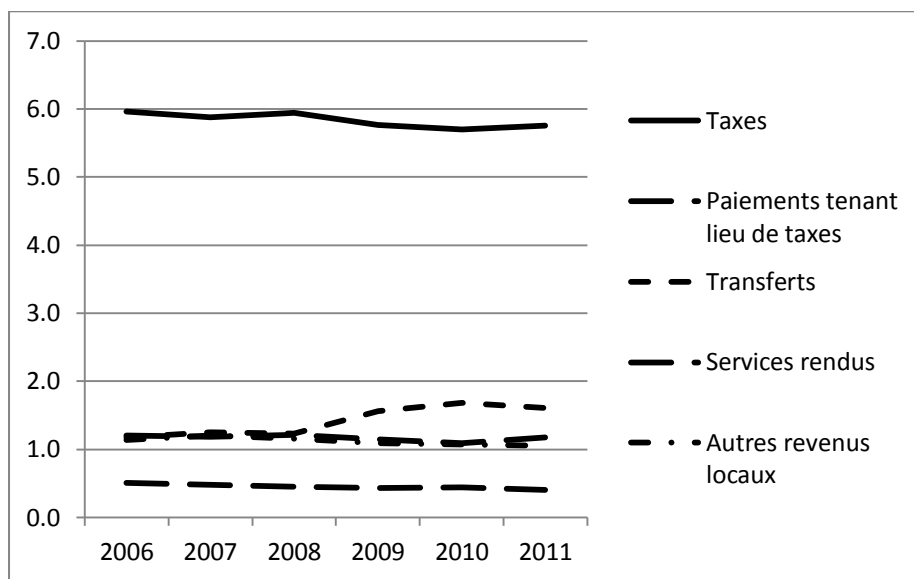
L'analyse des ressources de l'ensemble des municipalités québécoises montre clairement une progression constante des revenus. En effet, de 2006 à 2011, les revenus ont progressé de 34,2% en terme nominal (et de 23,3% en terme réel¹⁵) pour atteindre \$18 356 349 779 en 2011. On remarque que la région de Montréal concentre entre 55% et 57% des ressources dont disposent les municipalités au Québec. Il est donc intéressant de comparer ces résultats avec ceux de la CMM. Entre 2006 et 2011, les revenus ont progressé de 28,5% en terme nominal (18,1% en terme réel) pour atteindre \$9 778 931 550 dans la CMM. Donc les ressources progressent moins rapidement dans la CMM que dans le reste du Québec.

¹³MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

¹⁴MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

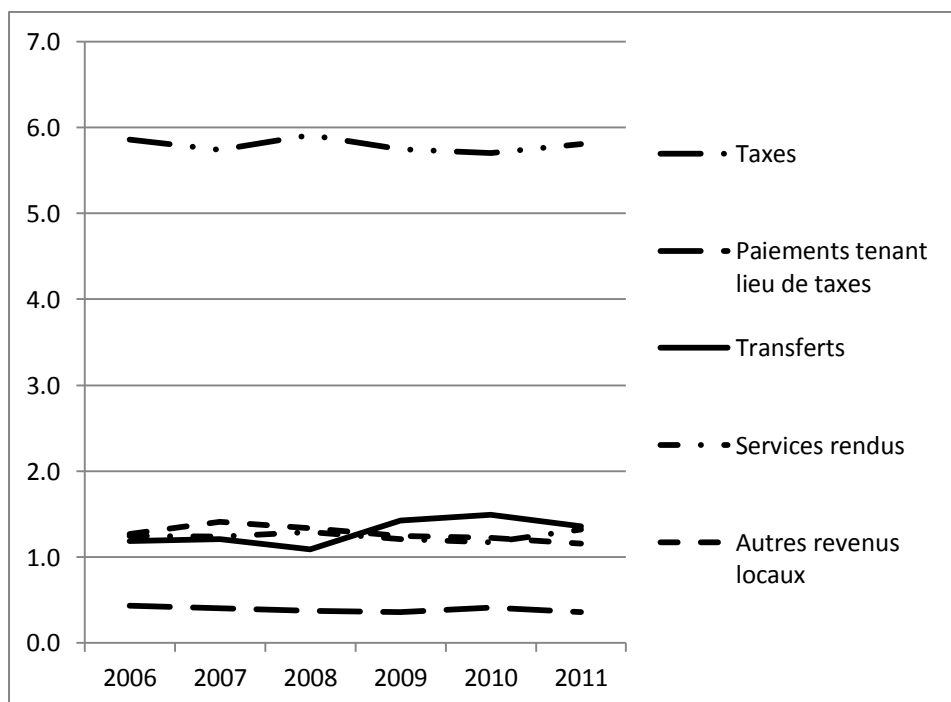
¹⁵ IPC : Statistique Canada. Tableau 326-0021.

Graphique 2 : Part de chaque source de revenus, Québec, 2006-2011 (%)



Source: Les auteurs avec les données du MAMROT¹⁶

Graphique 3 : Part de chaque source de revenus, CMM, 2006-2011 (%)



Source: Les auteurs avec les données du MAMROT¹⁷

¹⁶MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

En examinant chaque source de revenus, nous trouvons que les transferts au sens large (transferts conditionnels, inconditionnels et paiements tenant lieu de taxes) représentent entre 17% et 21% des ressources totales des municipalités québécoises sur la période 2006-2011 et ont connu une forte progression après 2008. Si on analyse plus en détail les transferts, nous remarquons que les paiements tenant lieu de taxes progressent de 7,2% entre 2006 et 2011 mais leur part est passée de 5,1% à 4,2% des revenus totaux entre 2006 et 2011. La part importante de ces paiements est effectuée par le gouvernement provincial et a connu une progression de seulement 4% durant cette période. La principale variation provient du gouvernement fédéral et de ses entreprises qui ont diminué ces paiements notamment de 10% en 2008 par rapport à 2007 et de 21% en 2010¹⁸ (après une augmentation de plus de 50% en 2009). La diminution qui a débuté en 2007 a surtout touché la CMM puisque la Ville de Montréal a connu une perte de 15 millions de dollars.¹⁹ D'autres municipalités ont subi des pertes mais l'impact est négligeable sur l'ensemble du Québec.

Les transferts ont progressé de 83,8% des transferts entre 2006 et 2011 pour atteindre \$2 950 066 825 en 2011²⁰. Cette augmentation est expliquée par la hausse des transferts conditionnels de 44,2% sur cette période et des transferts inconditionnels de 82%. Cela explique l'augmentation de la part des transferts dans les revenus totaux (de 11,7% à 17,3%). Les transferts de droit ont connu une progression plus régulière que les transferts conditionnels puisqu'ils ont été déterminés dans le cadre du pacte fiscal. De plus, la plupart des mesures attribuent un montant de transferts fixes sur toute la période de l'entente. La principale mesure qui évolue fortement à partir de 2007 concerne le remboursement de la TVQ. En effet, durant la période 2007-2013, le remboursement progressif de la TVQ est prédéterminé par le pacte fiscal et fait passer le montant de cette mesure de 144,8 millions de dollars en 2007 à 295 millions de dollars en 2011²¹. Dans une moindre mesure, l'aide de péréquation explique l'augmentation des transferts inconditionnels. En effet, cette dernière est passée de 36,8 millions de dollars en 2006 à 60 millions de dollars à partir de 2011²². Les transferts conditionnels, eux, représentent la part la plus importante des transferts des gouvernements aux municipalités. Finalement, les transferts ont fortement progressé (près de 83% d'augmentation entre 2006 et 2011)

¹⁷MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

¹⁸ Voir l'annexe 4 sur les paiements tenant lieu de taxes

¹⁹ Ville de Montréal. Budget 2008 (version complète) p12. [en ligne]. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=43,11995595&_dad=portal&_schema=PORTAL (consulté le 13 avril 2013)

²⁰ Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Québec, its municipalities and regions*. [en ligne]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

²¹ Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Québec, its municipalities and regions*. [en ligne]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

²² Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Québec, its municipalities and regions*. [en ligne]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

mais en terme de part de ressources totales, l'augmentation se limite à 4,4 points de pourcentage. Les graphiques nous montrent clairement un jeu de vases communicants entre les taxes et les transferts.

Les ressources propres ont connu une progression importante durant cette période mais dans une proportion plus faible que celle des transferts. Les services rendus ont progressé de 30,8%²³ sur la période étudiée pour atteindre 2 161 514 121 de dollars en 2011. La tarification s'applique pour des services d'eau, d'égout, de traitement des eaux usées, de la collecte, le transport et l'élimination des matières résiduelles, des loisirs et activités culturelles, des services de police, des transports collectifs,...

Les autres sources de revenus qui comprennent l'imposition de droits, les amendes et pénalités, les revenus d'intérêts, les autres revenus et la quote-part dans les résultats nets des entreprises municipales. Ils ont progressé de 23,8% sur la période étudiée pour toutes les municipalités au Québec. Nous notons une baisse des revenus d'intérêt de 7% sur la période. Les autres sources locales de revenus ont baissé de 16,7% dans la région montréalaise sur la même période. Cela signifie que les autres sources locales de revenus dans le reste du Québec ont progressé plus rapidement que dans la région montréalaise (34,9%). Cette différence s'explique principalement par une plus importante hausse des autres revenus (-3,1% pour les municipalités de la CMM contre 32% pour les municipalités restante). Mais malgré une augmentation constante des autres sources locales de revenus entre 2006 et 2011, elles ont vu leur part dans les revenus totaux baisser au profit notamment des transferts car leur progression est plus lente.

Les taxes représentent la source de revenus la plus importante. En effet, entre 57% et 59.6% des revenus totaux proviennent des taxes sur la période étudiée. Cette proportion monte même à plus de 60% si on excepte les municipalités de la CMM. De 2006 à 2011, les revenus d'imposition ont progressé de 29,5% dans l'ensemble du Québec pour atteindre \$10 558 914 725 en 2011. Dans le même temps, la part des revenus d'impositions dans les revenus totaux a connu une baisse de 2 points de pourcentage entre 2009 et 2011. Cela s'explique par la forte progression des transferts conditionnels et inconditionnels. En ce qui concerne les municipalités de la CMM, leurs revenus d'imposition ont progressé de 28,5% entre 2006 et 2011 pour atteindre \$5 679 030 339 en 2011. Le graphique montre clairement un transfert des taxes vers les transferts. Donc il y a une érosion de la part des revenus d'imposition dans les ressources totales des municipalités de la CMM contrairement au reste du Québec.

Les revenus de taxes représentent donc la principale source de revenus et sont composés pour la quasi-totalité des impôts fonciers. En effet, l'impôt foncier représente entre 82% et 84,9% des revenus d'imposition totaux des municipalités au Québec de 2006 à 2011. Cela signifie donc que l'impôt

²³ Nous avons limité l'impact de la réforme comptable qui a entraîné une augmentation importante entre 2006 et 2007 avec l'intégration des sociétés de transport dans les rapports financiers.

foncier représente entre 49,1% et 50,6% des ressources totales entre 2006 et 2011, soit la moitié des revenus totaux. Cette part importante représente finalement une part assez stable de revenu. Pour les municipalités de la CMM, l'impôt foncier est encore plus important puisqu'il représente entre 85,4% et 89,6% des revenus d'imposition entre 2006 et 2011. Cela signifie clairement donc que l'impôt foncier représente entre 50% et 53% des revenus totaux. L'impôt foncier est donc encore plus important pour les municipalités de la CMM.

Tableau 5 : Types de revenus de taxation, Québec, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taxe foncière	6 720 450 779	7 235 623 358	7 735 851 104	7 978 452 134	8 494 883 545	8 962 439 296
% des revenus totaux	82.4	83.9	85.1	85.1	84.9	84.9
Autres taxes	1 378 421 586	1 343 579 117	1 316 678 696	1 370 090 844	1 489 327 743	1 571 491 283
% des revenus totaux	16.9	15.6	14.5	14.6	14.9	14.9
Taxe d'affaires	53 488 393	41 255 011	37 796 136	28 748 296	23 934 243	24 984 146
% des revenus totaux	0.7	0.5	0.4	0.3	0.2	0.2
Total Québec	8 152 360 758	8 620 457 486	9 090 325 936	9 377 291 274	10 008 145 531	10 558 914 725
% des revenus totaux	100	100	100	100	100	100

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT²⁴

Tableau 6 : Types de revenus de taxation, CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taxe foncière	3 806 347 179	4 105 662 938	4 425 071 135	4 535 695 959	4 794 840 526	5 068 396 834
% des revenus totaux	85.4	87.8	89.7	89.6	89.2	89.2
Autres taxes	642 303 430	561 606 199	500 232 218	515 058 531	568 351 275	600 255 505
% des revenus totaux	14.4	12.0	10.1	10.2	10.6	10.6
Taxe d'affaires	9 836 280	9 941 373	9 020 721	9 773 539	9 755 820	10 378 000
% des revenus totaux	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Total Québec	4 458 486 889	4 677 210 510	4 934 324 074	5 060 528 029	5 372 947 621	5 679 030 339
% des revenus totaux	100	100	100	100	100	100

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT²⁵

Les revenus provenant de l'impôt foncier ont connu une augmentation de 33,4% sur la période étudiée en partie grâce à la vigueur du marché immobilier qui s'est traduit à la fois par la hausse du nombre de constructions d'immeubles et par l'appréciation des propriétés déjà existantes. Ces deux effets ont ainsi fait croître l'assiette de l'imposition foncière. De plus, ces immeubles ont engendré des besoins

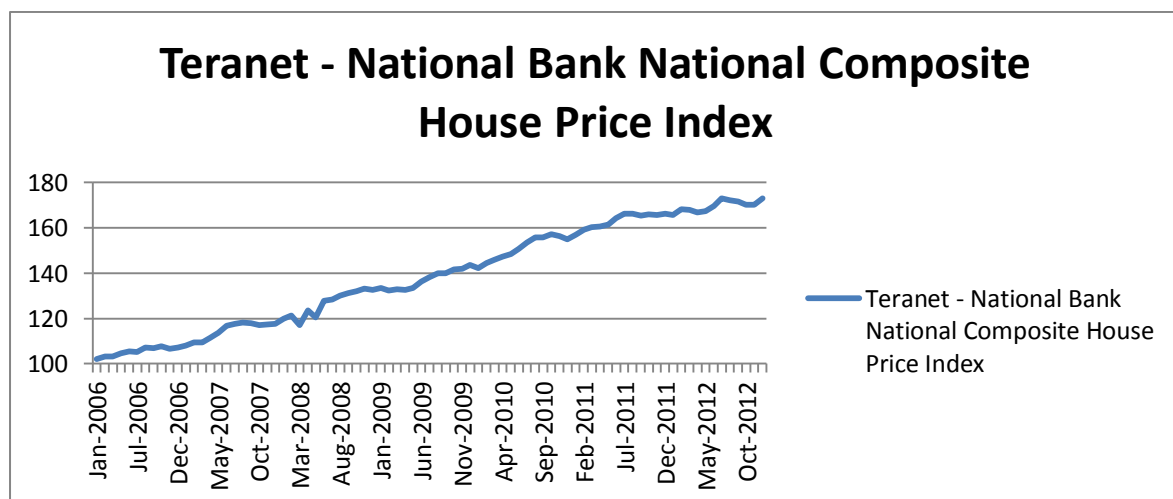
²⁴Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Québec, its municipalities and regions*. [en ligne]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

²⁵Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Québec, its municipalities and regions*. [en ligne]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

en services et en infrastructures ce qui incite les municipalités à collecter plus de revenus afin de financer ces nouvelles dépenses.

Les municipalités régionales de comté et certaines villes responsables font une évaluation foncière des propriétés sur leur territoire. Toutes les propriétés inscrites au rôle d'évaluation d'une municipalité doivent être évaluées sur la base de leur valeur réelle. La loi sur la fiscalité municipale²⁶ requiert que l'évaluation foncière se fasse tous les 3 ans. Donc l'évaluation foncière pourrait être déconnectée du vrai prix de marché dans le cas où le marché immobilier subirait une forte variation entre deux mises à jour de l'évaluation foncière comme cela a été le cas aux USA depuis 2008. D'ailleurs, plusieurs auteurs ont trouvé un décalage entre la variation du prix du marché immobilier et l'évaluation foncière qu'il en a été fait aux USA. Lutz, Molloy, Shan (2010) ont trouvé que la dégradation des revenus des municipalités n'est pas imputable à la baisse de l'impôt foncier puisque celui-ci a progressé entre 2005 et 2009. En effet, la mise à jour de l'évaluation des propriétés prenant un certain temps, la perte de valeur n'est intégrée dans le calcul de l'impôt que des années après. Finalement les auteurs concluent que la baisse des revenus ne provient pas de la baisse du prix de l'immobilier mais d'une mauvaise condition économique. Une autre étude de Lutz (2008) avait déjà montré un certain retard dans l'évaluation des biens immobiliers. En effet, l'auteur avait trouvé que la mise à jour de l'évaluation foncière ne se fait que trois ans après. Au Québec, le marché immobilier continue de progresser comme en atteste l'indice « Teranet-National Bank National Composite House Price » qui a progressé constamment depuis 2006. Donc cette question est secondaire dans notre analyse.

Graphique 4: Teranet-National Bank National Composite House Price Index in Quebec (indice base 100 Juin 2005)



Source: Teranet data²⁷

²⁶ La loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1)

²⁷Teranet. [Teranet - National Bank House Price Index™ - Data Download Disclaimer](http://www.housepriceindex.ca/Default.aspx). [en ligne]. <http://www.housepriceindex.ca/Default.aspx> (consulté le 13 avril 2013)

Nous décidons d'utiliser une partie de l'évaluation foncière faite par les municipalités, celle concernant les propriétés imposables. En effet, l'évaluation porte aussi sur des propriétés non imposables comme les universités, les bâtiments fédéraux, les églises,... afin de déterminer l'assiette des paiements tenant lieu de taxes. En prenant la valeur uniformisée imposable des terrains et bâtiments –c'est-à-dire la base de l'impôt foncier- nous pouvons constater que la valeur des bâtiments et des propriétés a augmenté de 48,9% partout au Québec depuis 2006 pour atteindre \$726 081 674 360 en 2011. Dans le même temps, les revenus de la taxe foncière ont progressé de 33,4% pour atteindre \$9 173 615 098 en 2011. L'augmentation des revenus fonciers ne provient donc pas d'une augmentation des taux d'imposition²⁸. Au contraire, étant donné que les revenus augmentent moins rapidement que la valeur uniformisée des immeubles imposables, les municipalités ont réduit le taux d'imposition afin de ne pas appliquer entièrement la hausse de l'évaluation foncière. L'analyse est identique pour les municipalités de la CMM puisque les revenus fonciers ont progressé de 33,2% sur la période étudiée pour atteindre \$ 5 068 396 834 en 2011 alors que la valeur uniformisée des immeubles imposables s'est appréciée de 43,2% pour atteindre \$ 383 084 410 745 en 2011.

Tableau 7 : Revenu foncier et valeur des propriétés imposables, Québec, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Revenu de taxe foncière	6 720 450 779	7 235 623 358	7 735 851 104	7 978 452 134	8 494 883 545	8 962 439 296	33.4
Valeur uniformisée des propriétés imposables	487 487 559 426	530 889 631 816	578 791 475 915	630 916 036 074	684 934 343 818	726 081 674 360	48.9

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT²⁹

Tableau 8 : Revenu foncier et valeur des propriétés imposables, CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Revenu de taxe foncière	3 806 347 179	4 105 662 938	4 425 071 135	4 535 695 959	4 794 840 526	5 068 396 834	33.2
Valeur uniformisée des propriétés imposables	267 466 238 206	287 699 812 674	310 915 621 615	334 748 357 597	364 361 895 575	383 084 410 745	43.2

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT³⁰

²⁸ Les municipalités peuvent appliquer un taux unique ou multi varié (6 taux en fonction de la nature du bien immeuble). Ne connaissant pas la part de chaque type d'immeubles dans les revenus fonciers totaux, il n'est pas possible de calculer une moyenne globale d'imposition par les municipalités québécoises.

²⁹MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux et la richesse financière uniformisée*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

³⁰MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux et la richesse financière uniformisée*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Le marché immobilier québécois continue de progresser et il n'a pas rencontré de crise majeure comme cela a été le cas aux USA. Par conséquent, l'impôt foncier continue de progresser et fournit une part très importante (près de 50%) des revenus totaux aux municipalités. Cette source de revenus est essentielle pour les municipalités car elle joue un rôle stabilisateur pour leurs ressources. En effet notamment en temps de ralentissement économique, les gouvernements provinciaux et fédéraux cherchent à réduire leurs dépenses et les collectivités locales peuvent voir leurs subventions baisser. Parfois, les collectivités contrebalancent partiellement cette baisse par une hausse des impôts fonciers³¹. Donc il est vital pour la pérennité de leur budget, de maintenir un niveau stable de revenus fonciers. En effet, cet impôt est le moins dommageable pour l'économie et reste une ressource stable et prévisible. De plus, il n'est pas sujet à l'évasion fiscale et sert de rempart aux fluctuations économiques³². Il faut donc éviter que cette source de revenu ne se tarisse sous peine de rendre à la fois les revenus des municipalités instables et insuffisants ce qui empêcherait toute politique à long terme. Cette crainte vient surtout des événements qui ont suivi la crise de 2008 aux États-Unis où le marché immobilier s'est effondré ce qui a causé des difficultés financières sans précédents aux municipalités américaines. Le marché immobilier québécois, pour l'instant, ne présente aucun signe d'une crise immobilière comme celle qu'ont connue les USA.

C) L'endettement

En ce temps de crise, l'endettement et les déficits publics sont utilisés comme des indicateurs de bonne ou mauvaise santé des pays. On pourrait appliquer ce raisonnement aux collectivités locales et plus spécifiquement aux municipalités.

L'endettement pour l'ensemble des municipalités a augmenté de 29,9% sur la période 2006³³-2011 pour atteindre \$20 723 187 282 en 2011. En comparaison, les revenus et les dépenses ont augmenté de 38,7% et de 30,7% respectivement sur la même période pour l'ensemble des municipalités québécoises. Donc l'endettement progresse moins vite que les revenus et à la même vitesse que les dépenses. Sur cette période, les municipalités de la CMM ont connu une augmentation de l'endettement de 21,6% pour atteindre \$12 906 028 751 en 2011. En comparaison, les revenus et les dépenses ont augmenté de 36,1% et de 32% respectivement sur la même période pour l'ensemble des municipalités de la CMM. Donc l'endettement progresse moins rapidement que les revenus et les dépenses. Cela signifie que l'endettement des autres municipalités québécoises augmente plus rapidement. En effet, l'endettement a progressé de 45,9% de 2006 à 2011. Cette progression est

³¹ Reschovsky (2004) et Dye, Reschovsky (2007), Wu (2009)

³² Åsa JOHANSSON et autres, *Tax and Economic Growth*, Economics Department Working Paper no 620, OCDE, 11 juillet 2008

³³ Les données de 2006 ont été consolidées par les auteurs.

sensiblement identique à celle des revenus (42,1%) mais nettement plus rapide que celle des dépenses (29,1%) sur la même période. Finalement il y a des disparités importantes en termes d'endettement entre les zones géographiques étudiées ce qui implique que l'endettement progresse moins rapidement dans la région montréalaise que dans le reste du Québec.

Tableau 9 : Endettement de long terme et valeur uniformisée des propriétés imposables, Québec, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	% 2006-2011
Dette de long terme	15 950 588 960	17 655 971 682	18 584 677 551	18 082 099 148	19 363 431 373	20 723 187 282	29.92
Croissance de la dette à long terme		10.7	5.3	-2.7	7.1	7.0	
Valeur uniformisée des propriétés imposables	487 487 559 426	530 889 631 816	578 791 475 915	630 916 036 074	684 934 343 818	726 081 674 360	48.94
Croissance de la valeur uniformisée des propriétés imposables		8.9	9.0	9.0	8.6	6.0	
Dette de long terme pour 100 dollars de valeur uniformisée des propriétés imposables	3.27	3.33	3.21	2.87	2.83	2.85	

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT³⁴

Tableau 10 : Endettement de long terme et valeur uniformisée des propriétés imposables, CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	% 2006-2011
Dette de long terme	10 617 399 897	11 323 027 907	11 715 411 448	11 712 053 249	12 357 989 662	12 906 028 751	21.56
Croissance de la dette à long terme		6.6	3.5	0.0	5.5	4.4	
Valeur uniformisée des propriétés imposables	267 466 238 206	287 699 812 674	310 915 621 615	334 748 357 597	364 361 895 575	383 084 410 745	43.23
Croissance de la valeur uniformisée des propriétés imposables		7.6	8.1	7.7	8.8	5.1	
Dette de long terme pour 100 dollars de valeur uniformisée des propriétés imposables	3.97	3.94	3.77	3.50	3.39	3.37	

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT³⁵

L'endettement en soi est un indicateur imparfait de la santé fiscale des municipalités. En effet, une progression de l'endettement pourrait s'expliquer par un effort supplémentaire des collectivités locales en investissement d'infrastructures. De 2006 à 2011, les administrations locales, municipales et

³⁴MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux and richesse financière uniformisée*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

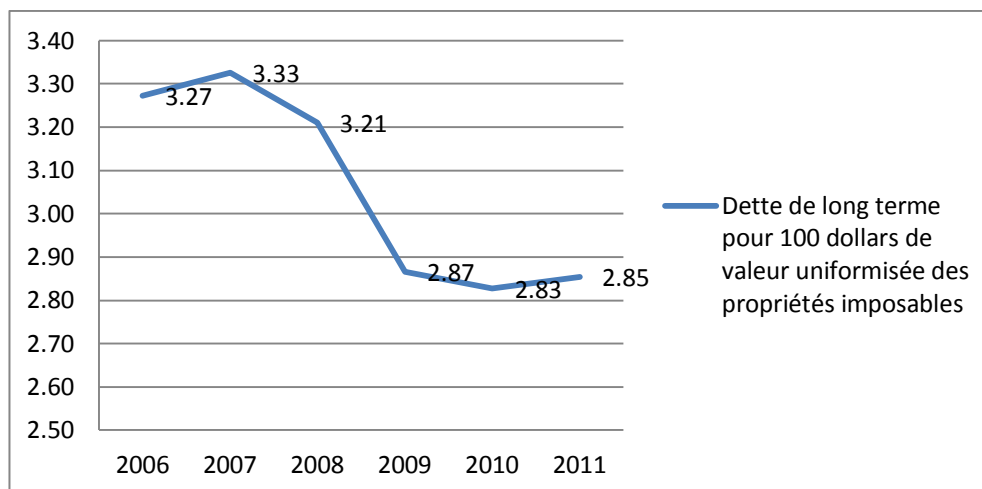
³⁵MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux and richesse financière uniformisée*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

régionales ont augmenté leurs dépenses en capital et en réparation³⁶ de 24,9% pour atteindre 3 446,5 millions de dollars. Les faibles taux d'intérêts et la mise en place d'aides et de plans provinciaux et fédéraux en termes d'infrastructures pourrait expliquer en partie cet endettement puisque les municipalités trouvent à travers ces aides, des partenaires le permettant de lancer des projets. De plus, l'endettement permet de trouver des fonds suffisants aujourd'hui pour des projets que les municipalités rembourseront grâce à des revenus ultérieurs. Donc il faut se focaliser sur la capacité des municipalités à générer des revenus. Par conséquent, nous utilisons la valeur uniformisée des propriétés imposables. En effet, la grande majorité des ressources propres des municipalités est déterminée sur une base foncière. Donc plus la valeur foncière imposable d'une municipalité est importante et plus sa capacité à générer des revenus est grande. Nous avons donc déterminé un ratio nous permettant de mettre en relation le niveau de l'endettement et les capacités des municipalités à générer des revenus : la dette à long terme pour 100 dollars de valeur uniformisée des propriétés imposables. La dette à long terme pour 100 dollars de valeur foncière des propriétés imposables est passée de \$3,27 en 2006 à \$2,85 en 2011 pour l'ensemble des municipalités au Québec. Cela signifie que la capacité des municipalités à générer des revenus progresse plus rapidement que l'endettement. En ce qui concerne les municipalités de la CMM, la dette à long terme pour 100 dollars de valeur uniformisée des propriétés imposables est passée de \$3,97 en 2006 à \$3,37 à 2011. Cette baisse est plus graduelle et constante que dans le reste du Québec puisque la dette à long terme pour 100 dollars de valeur foncière des propriétés imposables est passée de \$2,44 en 2006 à \$2,28 en 2011 avec un plancher à \$2,15 en 2009 pour les municipalités au Québec hors CMM. Donc l'endettement pour 100 dollars de valeur foncière imposable est inférieur mais fluctue plus dans le reste du Québec. Cela s'explique par le niveau d'endettement qui est moins stable puisque la valeur uniformisée progresse à taux constant.

Finalement, l'endettement actuel des municipalités progresse mais à un taux inférieur à celui des revenus. De plus, les capacités financières des municipalités progressent encore plus rapidement. Par contre, il convient de différencier l'analyse de l'endettement selon les zones géographiques étudiées car l'endettement est plus stable dans la région montréalaise que dans le reste du Québec.

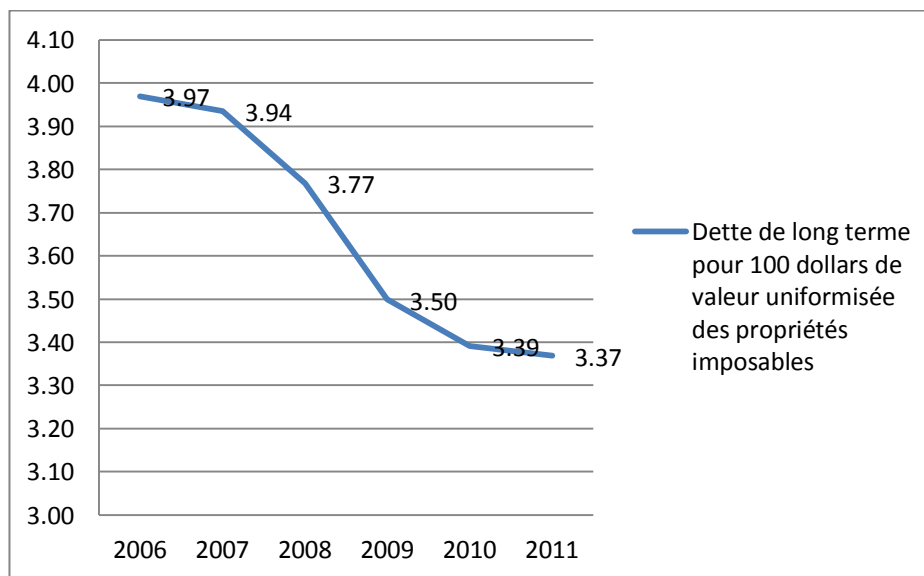
³⁶ Statistique Canada, tableau 029-00005

Graphique 5 : endettement de long terme pour \$100 de valeur uniformisée des propriétés imposables, Québec, 2006-2011



Source: Les auteurs avec les données du MAMROT³⁷

Graphique 6 : endettement de long terme pour \$100 de valeur uniformisée des propriétés imposables, CMM, 2006-2011



Source: Les auteurs avec les données du MAMROT³⁸

³⁷MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux et la richesse financière uniformisée*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

³⁸MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux et la richesse financière uniformisée*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

IV) Modèle et résultat

A) Modèle

Nous modélisons les ressources propres des municipalités par ménage pour des municipalités i pour les années t ($RESSPRO_{it}$) comme une fonction du nombre de ménages par municipalité (MEN_{it}), des ménages au carré par municipalité ($MENCARRE_{it}$), du revenu par ménage une année avant (REV_{it-1}) et de l'année concernée ($ANNEE_{it}$). En d'autres mots, le modèle de régression nous permet d'estimer l'impact de la capacité financière des municipalités déterminée par le revenu des ménages sur leurs ressources propres en contrôlant les autres facteurs principaux qui influencent les ressources propres.

$$RESSPRO_{it} = \alpha + \beta_1 MEN_{it} + \beta_2 MENCARRE_{it} + \beta_3 REV_{it-1} + \beta_4 ANNEE_{it} + \varepsilon_{it}$$

Nous avons testé l'hétéroscédasticité de notre modèle avec un test de Breush-Pagent³⁹. Nos données sont hétéroscédastiques ce qui signifie que nous avons dû les rendre robustes.

En ce qui concerne les municipalités i , nous nous sommes limités à la sélection des 101 villes québécoises avec les plus grands revenus globaux en 2009. Nous avons pris l'année 2009 car elle représente l'année médiane des années étudiées. Le choix de la taille de l'échantillon est subjectif mais cela s'explique par la difficulté à réunir des données sur le revenu des ménages. Pour ce qui est de la période retenue, nous couvrons les années 2007 et 2010 car nous souhaitons analyser une année antérieure et une année postérieure à la crise. Nous n'avons pas pu augmenter notre échantillon car nous utilisons les données des revenus des ménages de 2009 pour l'année 2010. Or, les années ultérieures à 2009 ne sont pas disponibles.

B) Données

RESSPRO: Il s'agit des ressources propres des municipalités par ménage pour 2007 et 2010. Nous avons utilisé les données compilées par le MAMROT à partir des rapports financiers des municipalités québécoises. Pour avoir les données par ménage, nous avons utilisé les données sur la population du MAMROT que nous avons divisé par 2,3, soit le nombre moyen de personnes par ménage au Québec lors de deux derniers recensements de 2006 et 2011⁴⁰.

³⁹ Voir annexe 10

⁴⁰<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=102240&PRID=0&PTYPE=101955&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2011&THEME=91&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>

MEN : Il s'agit du nombre de ménage par municipalité. Nous avons utilisé les données du MAMROT sur la population que nous avons divisées par 2,3, soit le nombre moyen de personnes par ménage au Québec lors des recensements de 2006 et 2011. Nous utilisons ces données comme variable de contrôle afin de tenir compte de la taille des municipalités.

MENCARRE : Il s'agit de la variable MEN au carré. Elle permet de contrôler l'effet marginal de l'augmentation des ménages car l'effet des ménages sur les ressources propres par ménage des municipalités n'est pas forcément constant.

REV : Il s'agit du revenu par ménage pour les municipalités. Nous avons utilisé les données issues des statistiques fiscales des particuliers du Ministère des Finances et de l'Economie du Québec pour les villes de plus de 20 000 habitants⁴¹ ⁴². Pour les villes ayant moins de 20 000 habitants, nous avons utilisé les données sur le revenu de Revenu Canada⁴³. Nous avons utilisé les revenus totaux de l'ensemble des contribuables –imposables ou non- pour 2006 et 2009 car nous faisons l'hypothèse que les municipalités se basent sur les revenus des ménages de l'année précédente pour établir leur budget car elles n'ont pas accès aux données de l'année courante. N'ayant que les revenus totaux des particuliers par municipalité, nous avons déterminé les revenus par ménage à partir des données de population que nous avons divisé par 2,3, soit le nombre moyen de personnes par ménage au Québec.

ANNEE : Il s'agit d'une variable binaire qui prend la valeur 0 pour l'année 2007 et 1 pour l'année 2010. Elle permet de contrôler l'effet dû au changement de date et d'évaluer si lorsque les variables déterminantes restent constantes, les ressources propres évoluent fortement dans le temps.

C) Résultats et interprétations

Linear regression

Number of obs = 200
 F(4, 195) = 26.18
 Prob > F = 0.0000
 R-squared = 0.2942
 Root MSE = 1094.4

resspromen	Robust				
	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
men	.004924	.0022972	2.14	0.033	.0003934 .0094545
mencarre	-1.34e-09	3.22e-09	-0.42	0.677	-7.70e-09 5.01e-09
revmen	.0535605	.0192575	2.78	0.006	.0155809 .0915402
annee	372.4937	161.5265	2.31	0.022	53.93049 691.0568
_cons	1683.738	540.1775	3.12	0.002	618.398 2749.078

⁴¹ http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfp_2006.pdf

⁴² http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Statistiques/fr/STAFR_sfp_2009.pdf

⁴³ <http://www.cra-arc.gc.ca/gncy/stts/lcsts-fra.html>

Le coefficient associé au ménage est positif et hautement significatif à 5%. Un modèle de panel aurait pu tenir compte de l'effet fixe lié aux municipalités. Mais notre modèle n'intègre pas directement cet effet ce qui explique que cette variable est essentielle pour tenir compte de la spécificité de chaque municipalité. En effet, la taille de la population (des ménages en l'occurrence) est le proxy le plus utilisé pour différencier les municipalités.

Nous nous intéressons principalement à la variable revenu total par ménage (REV) car nous souhaitons évaluer la capacité financière des municipalités. Les citoyens payent des services publics et des taxes ce qui engendre des ressources propres pour les municipalités mais seulement dans une certaine mesure. En effet, elles doivent tenir compte de la capacité des ménages à payer des taxes et à utiliser des services publics car si l'imposition est trop forte ou si la tarification des services publics trop importante, elles risquent de faire fuir les ménages vers d'autres municipalités ayant une fiscalité plus faible. Le coefficient associé au revenu total des ménages est positif et hautement significatif à 5%. Une augmentation des revenus des ménages de 100 dollars augmente les ressources propres de 5,36 dollars par ménage. L'hypothèse que le niveau des revenus des ménages a un effet positif sur les ressources propres est donc confirmée. Nous savons que les municipalités ont un rôle essentiel dans la croissance économique de la province à travers les services qu'elles offrent mais que les besoins en infrastructures essentielles sont importants. Sachant que les gouvernements fédéral et provincial cherchent à équilibrer leur budget et le niveau d'endettement progresse, les ressources propres constituent un autre moyen de financer ces infrastructures essentielles au développement économique. Donc un investissement en infrastructures permettrait de soutenir la croissance économique ce qui augmenterait le revenu des ménages et aurait une conséquence directe sur le niveau des ressources propres. Ce surplus de ressources propres permettrait notamment d'investir dans les infrastructures. Il faut noter que ce cercle vertueux peut se transformer en cercle vicieux dans le cas où la capacité fiscale des ménages est atteinte car les services offerts seront moins nombreux, les investissements retardés et donc la croissance économique sera ralentie. Par conséquent, les revenus des ménages ainsi que les ressources propres n'augmenteront pas et l'offre de services stagnera qualitativement et quantitativement. Le niveau de revenus des ménages est donc important puisque si le montant des taxes ou des services publics est trop important, les ménages pourraient éprouver des difficultés à payer et pourrait même décider de démanger vers des zones moins contraignantes fiscalement. Un autre problème pourrait survenir via la taxe foncière. Il existe une corrélation entre le niveau des revenus des ménages et la valeur des propriétés c'est-à-dire que plus un ménage a un revenu important et plus sa propriété prend de la valeur. Donc, il paiera une taxe foncière plus importante qu'un ménage ayant des revenus plus faibles. Par contre, lorsque la valeur des propriétés progresse plus vite que celle des revenus, la pression fiscale devient plus forte. En effet, les individus voient leur taxe foncière augmenter rapidement. Dans ce cas-là, la municipalité peut décider de réguler le taux d'imposition

afin de limiter la hausse des taxes et la pression fiscale municipale. Le tableau 7 confirme d'ailleurs cette hypothèse.

Enfin l'hypothèse que la variable binaire ANNEE a un effet positif sur les ressources propres est confirmée. En effet, le coefficient associé à l'année est positif et hautement significatif à 5%. Les ressources propres par ménage ont progressé de 372,49 dollars entre 2007 et 2010 sachant que les autres variables telles que les revenus des ménages sont restés identiques. Cela signifie donc qu'entre 2007 et 2010, les ressources propres progressent de 372,49 dollars et ce n'est ni expliqué par le nombre de ménages, ni par le niveau des revenus des ménages. Une explication partielle peut provenir de l'inflation puisqu'entre 2007 et 2010, elle a augmenté de 3,99% au Québec⁴⁴. De plus, cette variable de contrôle tient compte finalement de tous les éléments qui ont évolué entre 2007 et 2010 (exception faite des revenus des ménages et de la population). Donc la situation économique globale entre 2007 et 2010 a progressé. En effet, la valeur des propriétés a augmenté, les différents indicateurs économiques sont restés stables ou ont progressé. Il n'y a pas eu de crise majeure dans le secteur immobilier ou dans l'économie en générale qui aurait pu réduire les ressources propres des ménages.

V) Conclusion

La situation actuelle des municipalités québécoises est très différente de celle des municipalités américaines. En effet, le Québec est relativement épargné par la crise qui a frappé les USA, le marché immobilier se porte bien et les municipalités gardent des budgets équilibrés. Pourtant, les défis des prochaines années seront très nombreux. Le ralentissement de la croissance économique notamment et les besoins en investissement⁴⁵ ouvrent plusieurs problèmes auxquels les politiques futures vont devoir répondre. Tout d'abord, les gouvernements provincial et fédéral cherchent à ramener leur budget à l'équilibre. Cela implique des réductions de dépenses notamment envers les collectivités locales.

La question des transferts conditionnels est importante car 46,8% du stock de capital public appartient aux municipalités en 2011^{46 47}, soit presque autant que le gouvernement provincial (44,6%). Donc les besoins en infrastructures pour les municipalités sont majeurs ce qui requiert un financement important. Face à eux, les gouvernements essayent donc de jongler entre la volonté de réduire les déficits chroniques et la volonté de relancer l'économie et les investissements d'infrastructures. Pour cela, le gouvernement fédéral a créé le Plan d'Action Economique du Canada 2013 dans la continuité

⁴⁴ IPC : Statistique Canada. Tableau 326-0021.

⁴⁵ UMQ. *Les grands dossiers-Infrastructures: Étude sur l'état des infrastructures municipales du Québec*. [en ligne]. <http://www.umq.qc.ca/download.php?url=uploads/files/content/rapport-complet-infrastructures-municipales-oct12.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

⁴⁶ Statistique Canada, Tableau 031-0002

⁴⁷ Les réseaux de santé et des services sociaux, l'éducation et les entreprises publiques ne sont pris en compte.

de celui de 2009. Il prévoit d'allouer 53 milliards sur 10 ans⁴⁸. La principale mesure concernant les infrastructures publiques est le nouveau plan Chantiers Canada⁴⁹ qui a pour but de construire des routes, des ponts, des métros, etc en collaboration avec l'ensemble des collectivités locales et provinciales dès l'année 2014-2015.

Le gouvernement provincial a lui aussi mis en place des programmes d'investissements avec les municipalités. En effet, lors du Budget 2011-2012⁵⁰, le gouvernement a fixé ses objectifs d'investissements en infrastructures jusqu'à 2025-2026. Afin de respecter les objectifs d'équilibre budgétaire, le gouvernement a annoncé une baisse progressive du montant du Plan québécois d'infrastructures (PQI) 2011-2016 jusqu'au PQI 2018-2023 de 462 millions de dollars en moyenne par période de 5 ans. Malgré cette baisse, le gouvernement garde pour objectif de résorber les déficits d'entretien d'ici 2022-2023 et souhaite continuer à investir dans le maintien d'actifs. Le PQI 2011-2016⁵¹ prévoit des investissements de 44 180,5 millions de dollars auxquels il faut ajouter la contribution de 4 268,4 millions de dollars du gouvernement fédéral due suite à la conclusion d'ententes de financement de programmes d'infrastructures. De plus, l'investissement des municipalités principalement est évalué à 6 607,3 millions de dollars sur cette période en complément des transferts provinciaux et fédéraux. Au final c'est 55 056,2 millions de dollars que l'ensemble des gouvernements prévoient d'investir en infrastructures publiques au cours de la période 2011-2016 et 8,5% des investissements provinciaux seront alloués aux infrastructures municipales.

Les municipalités devront prochainement se pencher sur la question de la renégociation du Pacte fiscal avec le gouvernement provincial. Le pacte qui s'applique actuellement va expirer à la fin de l'année 2013 et plusieurs défis vont devoir être relevés. La négociation du pacte portera principalement sur la question du remboursement de la TVQ payée par les municipalités sur les achats de biens et de services. L'entente actuelle prévoit que ce remboursement correspondra à 100% du montant de la TVQ dès 2014. En effet, entre 2007 et 2013, le remboursement était déterminé à l'avance et ne représentait qu'un pourcentage des paiements réels de TVQ. Or l'écart entre le montant fixé dans l'Entente et le montant réel a augmenté et selon le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministère des Finances, le remboursement complet en 2014 correspondrait à 820 millions de dollars contre 472 en 2013.

⁴⁸ <http://www.budget.gc.ca/2013/doc/themes/infrastructure-fra.html>

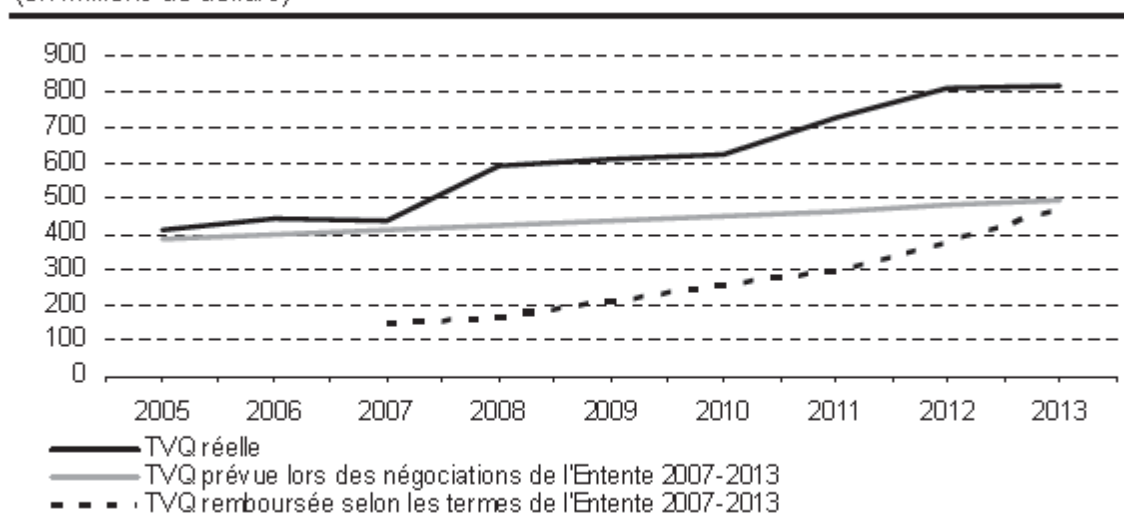
⁴⁹ <http://actionplan.gc.ca/fr/page/nouveau-plan-chantiers-canada>

⁵⁰ Le secrétariat du conseil du Trésor. Budget de dépenses 2012-2013, Vol V. [en ligne]. http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/rapport_gestion_2012/Expenditure_Budget_2012_2013_volV.pdf (consulté le 13 avril 2013)

⁵¹ Le secrétariat du conseil du Trésor. Budget de dépenses 2012-2013, Vol V. [en ligne]. http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/rapport_gestion_2012/Expenditure_Budget_2012_2013_volV.pdf (consulté le 13 avril 2013)

Graphique 7

**Montants de remboursement aux municipalités
et TVQ effectivement payée⁽¹⁾ – 2007-2013**
(en millions de dollars)



(1) Estimations du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et du ministère des Finances.

Source: Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Québec, its municipalities and regions.* [online]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 Avril 2013)

Cette différence s'explique principalement par l'augmentation des investissements dans les infrastructures municipales et par l'augmentation de un point de pourcentage par année de la TVQ en 2011 et 2012.

Les municipalités disposent aussi de ressources propres qu'elles peuvent collecter pour financer leurs besoins. L'impôt foncier est la principale ressource pour les municipalités. Il est donc important pour elles de maintenir un niveau stable de revenus fonciers. Ce niveau dépend principalement de la valeur des propriétés. Les prévisions⁵² pour 2013 et 2014 au Québec prévoit un marché immobilier en croissance mais qui ralenti légèrement par rapport à 2011 ou 2012. Par conséquent le prix moyen des propriétés continuera à progresser mais à un niveau plus modéré. Les municipalités ne devraient donc pas subir des pertes de ressources foncières ces prochaines années.

⁵² SCHL, Housig market outlook. [en ligne]. <http://www03.cmhc-schl.gc.ca/catalog/productDetail.cfm?lang=en&cat=92&itm=13&fr=1365896301073SCHL> (consulté le 13 avril 2013)

L'optimisation de la tarification des services sera discutée car elle est moins utilisée par les municipalités québécoises⁵³ que dans le reste du Canada. De plus, il s'agit souvent d'un montant qui n'est pas lié directement à l'utilisation d'un service. La tarification peut être un montant forfaitaire ou une taxe payée par tous les contribuables. Par exemple, plusieurs municipalités déterminent un montant fixe par logement sans regarder la quantité utilisée.

Enfin le dernier problème qu'il faudra résoudre concerne la diversification des moyens de financement. Les municipalités ont souvent recours à l'emprunt. En 2009, 52% des investissements municipaux sont financés par l'emprunt⁵⁴. Cela a pour conséquence d'augmenter la dette des municipalités. Ce type de financement est moins utilisé dans les autres provinces canadiennes⁵⁵ qui privilégient des fonds réservés. Pourtant les organismes municipaux québécois peuvent se financer par des fonds réservés ou des taxes spéciales. Mais ces types de financement restent peu utilisés. En ce qui concerne les sources de revenus, les municipalités veulent pouvoir collecter d'autres ressources. Le gouvernement provincial est conscient que cet enjeu est vital pour éviter une augmentation des emprunts. Donc ce sujet sera central pendant les négociations. De plus, le gouvernement a déjà annoncé des mesures notamment dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques car deux tiers des revenus provenant du marché du carbone et la prolongation de la redevance sur les carburants et les combustibles fossiles seront affectés au financement de projets de transports pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont celles qui visent le transport collectif et alternatif. Il y a aussi les redevances de développement qui permettent aux municipalités de prélever une contribution financière auprès des promoteurs de nouveaux développements. Cela permet de financer de nouveaux investissements et d'améliorer ceux existants afin de répondre à la demande accrue de services municipaux engendrée par la croissance urbaine.

⁵³ Annexe 8

⁵⁴ Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Quebec, its municipalities and regions*. [en ligne]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

⁵⁵ Annexe 9

Annexe 1

Dépenses courantes, d'investissement et totales, Québec hors CMM, 2006-2011 (\$ et %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses courantes des municipalités du Québec (hors CMM)	5 643 411 537	5 032 074 883	5 410 930 176	5 444 616 664	5 750 634 319	6 112 542 358
Dépenses d'investissement des municipalités du Québec (hors CMM)	1 430 943 923	1 614 064 788	2 029 469 615	2 053 363 237	2 340 207 237	2 060 093 106
Dépenses totales des municipalités du Québec (hors CMM)	7 074 355 461	6 646 139 671	7 440 399 791	7 497 979 901	8 090 841 556	8 172 635 464
Croissance des dépenses courantes des municipalités du Québec (hors CMM)		-10.83	7.53	0.62	5.62	6.29
Croissance des dépenses d'investissement des municipalités du Québec (hors CMM)		12.80	25.74	1.18	13.97	-11.97
Croissance des dépenses totales des municipalités du Québec (hors CMM)		-6.05	11.95	0.77	7.91	1.01
Part des dépenses courantes des municipalités du Québec (hors CMM)		75.71	72.72	72.61	71.08	74.79

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁵⁶

⁵⁶MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux.* [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Annexe 2

Sources de revenus, Québec hors CMM, 2006-2011, (\$ nominal)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	% 2006-2011
Taxes	3 694 039 624	3 943 246 976	4 156 001 862	4 316 763 245	4 635 197 910	4 879 884 386	32.1
Paiements tenant lieu de taxes	367 876 773	372 976 722	380 243 673	393 817 167	393 100 520	399 620 867	8.6
Transferts	704 337 306	840 044 832	970 686 286	1 286 221 632	1 563 395 037	1 620 950 192	130.1
Services rendus	703 381 551	730 462 979	772 284 319	792 789 935	816 492 830	871 859 154	24.0
Autres revenus locaux	594 981 970	614 933 549	651 283 163	671 076 824	740 672 058	805 103 630	35.3
Total	6 064 617 224	6 501 665 058	6 930 499 303	7 460 668 803	8 148 858 355	8 577 418 229	41.4

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁵⁷

Sources de revenus, Québec, 2006-2011, (\$ réel)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Growth 2006-2011
Taxes	8 152 526 513	8 487 714 934	8 767 687 926	8 988 638 108	9 476 353 826	9 702 062 812	19.01
Paiements tenant lieu de taxes	700 540 214	690 213 998	668 354 559	681 280 642	740 138 551	689 664 352	-1.55
Transferts	1 605 341 792	1 800 204 978	1 814 028 143	2 437 321 437	2 808 785 596	2 710 670 024	68.85
Services rendus	1 652 795 690	1 711 143 495	1 786 699 599	1 782 921 893	1 817 670 623	1 986 108 072	20.17
Autres revenus locaux	1 563 248 058	1 737 982 192	1 702 583 114	1 697 275 057	1 792 153 259	1 778 233 717	13.75
Total	13 674 452 266	14 427 259 597	14 739 353 341	15 587 437 137	16 635 101 855	16 866 738 977	23.34

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁵⁸

Sources de revenus, CMM, 2006-2011, (\$ réel)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Taxes	4 458 486 889	4 605 188 247	4 759 192 785	4 850 788 331	5 087 451 275	5 218 179 187	17.0
Paiements tenant lieu de taxes	332 663 441	322 980 577	301 606 669	303 785 704	367 925 776	322 472 566	-3.1
Transferts	901 208 717	973 095 619	877 793 900	1 204 408 814	1 328 462 944	1 221 259 324	35.5
Services rendus	949 414 139	991 928 587	1 041 825 548	1 022 990 095	1 044 562 865	1 184 999 957	24.8
Autres revenus locaux	968 266 087	1 132 517 728	1 074 415 591	1 054 011 823	1 090 837 469	1 038 463 940	7.2
Total	7 610 039 273	8 025 710 758	8 054 834 492	8 435 984 766	8 919 240 329	8 985 374 975	18.1

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁵⁹

⁵⁷MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁵⁸MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Sources de revenus, Québec hors CMM, 2006-2011, (\$ réel)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Growth 2006-2011
Taxes	3 694 039 624	3 882 526 687	4 008 495 141	4 137 849 777	4 388 902 551	4 483 883 624	21.4
Impôts et paiements tenant lieu de taxes	367 876 773	367 233 421	366 747 890	377 494 939	372 212 775	367 191 786	-0.2
Transferts	704 337 306	827 109 359	936 234 244	1 232 912 623	1 480 322 653	1 489 410 701	111.5
Services rendus	703 381 551	719 214 908	744 874 050	759 931 798	773 107 758	801 108 115	13.9
Autres revenus locaux	594 981 970	605 464 464	628 167 523	643 263 234	701 315 790	739 769 777	24.3
Total	6 064 617 224	6 401 548 839	6 684 518 849	7 151 452 371	7 715 861 526	7 881 364 002	30.0

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶⁰

⁵⁹MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁶⁰MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Annexe 3

Part des sources de revenus dans le revenu total, Québec, 2006-2011, (\$ nominal)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taxes	59.6	58.8	59.5	57.7	57.0	57.5
Paiements tenant lieu de taxes	5.1	4.8	4.5	4.4	4.4	4.1
Transferts	11.7	12.5	12.3	15.6	16.9	16.1
Services rendus	12.1	11.9	12.1	11.4	10.9	11.8
Autres revenus locaux	11.4	12.0	11.6	10.9	10.8	10.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶¹

Part des sources de revenus dans le revenu total, CMM, 2006-2011, (\$ nominal)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taxes	58.6	57.4	59.1	57.5	57.0	58.1
Paiements tenant lieu de taxes	4.4	4.0	3.7	3.6	4.1	3.6
Transferts	11.8	12.1	10.9	14.3	14.9	13.6
Services rendus	12.5	12.4	12.9	12.1	11.7	13.2
Autres revenus locaux	12.7	14.1	13.3	12.5	12.2	11.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶²

⁶¹MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

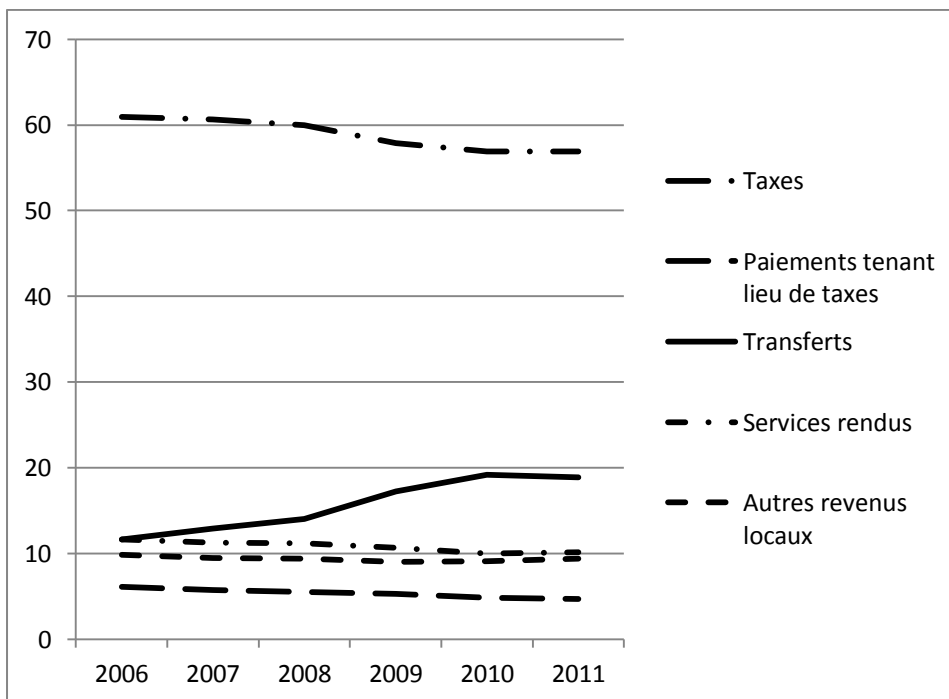
⁶²MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Part des sources de revenus dans le revenu total, Québec hors CMM, 2006-2011, (\$ nominal)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taxes	60.9	60.6	60.0	57.9	56.9	56.9
Paiements tenant lieu de taxes	6.1	5.7	5.5	5.3	4.8	4.7
Transferts	11.6	12.9	14.0	17.2	19.2	18.9
Services rendus	11.6	11.2	11.1	10.6	10.0	10.2
Autres revenus locaux	9.8	9.5	9.4	9.0	9.1	9.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶³

Part des sources de revenus dans le revenu total, Québec hors CMM, 2006-2011, (\$ nominal)



Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶⁴

⁶³MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁶⁴MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Annexe 4

Provenance des paiements tenant lieu de taxes, Québec, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Québec	540 612 709	543 968 097	549 084 504	553 463 402	551 884 943	562 059 753	4.0
Canada	136 483 466	133 580 464	120 780 316	133 248 805	203 313 178	160 582 515	17.7
Organismes municipaux	7 913 924	8 185 123	8 101 243	8 484 819	9 457 964	10 137 865	28.1
Autre	15 435 114	15 274 829	14 982 960	15 541 013	17 017 380	17 792 938	15.3
Total	700 445 213	701 008 513	692 949 023	710 738 039	781 673 465	750 573 071	7.2

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶⁵

Provenance des paiements tenant lieu de taxes, CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Québec	250 492 055	249 987 189	250 574 989	249 166 875	251 132 408	257 532 728	2.8
Canada	73 890 870	69 464 348	54 017 465	59 304 953	127 952 024	83 001 655	12.3
Organismes municipaux	6 518 784	6 719 259	6 185 010	6 419 610	7 306 977	8 054 510	23.6
Autre	1 761 732	1 860 995	1 927 886	2 029 434	2 181 536	2 363 311	34.1
Total	332 663 441	328 031 791	312 705 350	316 920 872	388 572 945	350 952 204	5.5

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶⁶

Provenance des paiements tenant lieu de taxes, Québec hors CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Québec	290 120 646	293 980 908	298 509 515	304 296 527	300 752 535	304 527 025	5.0
Canada	62 592 633	64 116 116	66 762 851	73 943 852	75 361 154	77 580 860	23.9
Organismes municipaux	1 490 560	1 465 864	1 916 233	2 065 209	2 150 987	2 083 355	39.8
Autre	13 672 935	13 413 834	13 055 074	13 511 579	14 835 844	15 429 627	12.8
Total	367 876 773	372 976 722	380 243 673	393 817 167	393 100 520	399 620 867	8.6

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶⁷

⁶⁵MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁶⁶MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁶⁷MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Catégories de transferts et proportion des transferts conditionnels, Québec, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
transferts inconditionnels	274 443 175	292 445 778	336 833 139	398 016 601	443 549 069	499 432 761	82.0
transferts conditionnel	1330898617	1 535 913 280	1 543 948 570	2 144 690 399	2 522 859 270	2 450 634 064	84.1
transferts totaux	1 605 341 792	1 828 359 058	1 880 781 709	2 542 707 000	2 966 408 339	2 950 066 825	83.8
Part des transferts conditionnels dans les transferts totaux	82.9	84.0	82.1	84.3	85.0	83.1	

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶⁸

Catégories de transferts et proportion des transferts conditionnels, CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
transferts inconditionnels	127 456 112	131 796 473	160 948 251	193 148 963	216 378 686	238 032 182	86.8
transferts conditionnel	773752605	856 517 753	749 147 172	1 063 336 405	1 186 634 616	1 091 084 451	41.0
transferts totaux	901 208 717	988 314 226	910 095 423	1 256 485 368	1 403 013 302	1 329 116 633	47.5
Part des transferts conditionnels dans les transferts totaux	85.9	86.7	82.3	84.6	84.6	82.1	

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁶⁹

Catégories de transferts et proportion des transferts conditionnels, Québec hors CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
transferts inconditionnels	147 191 294	160 649 305	175 884 888	204 867 638	227 170 383	261 400 579	77.6
transferts conditionnel	557146012	679 395 527	794 801 398	1 081 353 994	1 336 224 654	1 359 549 613	144.0
transferts totaux	704 337 306	840 044 832	970 686 286	1 286 221 632	1 563 395 037	1 620 950 192	130.1
Part des transferts conditionnels dans les transferts totaux	79.1	80.9	81.9	84.1	85.5	83.9	

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁷⁰

⁶⁸MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁶⁹MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁷⁰MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Annexe 5

Catégories des autres sources locales de revenus, Québec, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Imposition de droit	384 451 700	450 144 185	462 170 362	451 909 516	587 855 017	603 589 639	57.0
Amendes et pénalités	280 903 368	305 422 154	318 209 121	374 453 380	361 407 847	363 073 126	29.3
Intérêts	240 483 384	276 331 083	257 442 608	173 065 071	183 390 294	223 689 015	-7.0
Autres revenus	657 409 606	728 520 419	725 913 203	770 265 016	758 324 737	742 504 340	12.9
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	0	4 745 305	1 500 372	969 312	1 746 982	2 424 917	
Autres revenus locaux	1 563 248 058	1 765 163 146	1 765 235 666	1 770 662 295	1 892 724 877	1 935 281 037	23.6

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁷¹

Catégories des autres sources locales de revenus, CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Imposition de droit	235 095 513	280 612 377	280 846 936	254 588 946	343 626 376	358 357 069	52.4
Amendes et pénalités	210 071 323	225 748 193	236 017 644	289 710 797	268 299 689	265 553 182	26.4
Intérêts	165 991 250	190 493 162	177 365 231	120 004 408	129 571 974	160 105 358	-3.5
Autres revenus	357 108 001	452 889 480	419 961 993	435 641 909	410 327 738	346 072 033	-3.1
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	0	486 385	-239 301	-360 589	227 042	89 765	
Autres revenus locaux	968 266 087	1 150 229 597	1 113 952 503	1 099 585 471	1 152 052 819	1 130 177 407	16.7

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁷²

Catégories des autres sources locales de revenus, Québec hors CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006-2011
Imposition de droit	149 356 187	169 531 808	181 323 426	197 320 570	244 228 641	245 232 570	64.2
Amendes et pénalités	70 832 045	79 673 961	82 191 477	84 742 583	93 108 158	97 519 944	37.7
Intérêts	74 492 134	85 837 921	80 077 377	53 060 663	53 818 320	63 583 657	-14.6
Autres revenus	300 301 604	275 630 939	305 951 210	334 623 107	347 996 999	396 432 307	32.0
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	0	4 258 920	1 739 673	1 329 901	1 519 940	2 335 152	
Autres revenus locaux	594 981 970	614 933 549	651 283 163	671 076 824	740 672 058	805 103 630	35.3

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁷³

⁷¹MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁷²MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Annexe 6

Revenu foncier et valeur uniformisée des propriétés imposables, Québec hors CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Croissance 2006-2011
Revenu de taxe foncière	220 021 321 221	243 189 819 143	267 875 854 300	296 167 678 477	320 572 448 243	342 997 263 615	55.9
Valeur uniformisée des propriétés imposables	2 914 095 616	3 129 960 420	3 310 779 969	3 442 756 175	3 700 043 019	3 894 042 462	33.6

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁷⁴

⁷³MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

⁷⁴MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

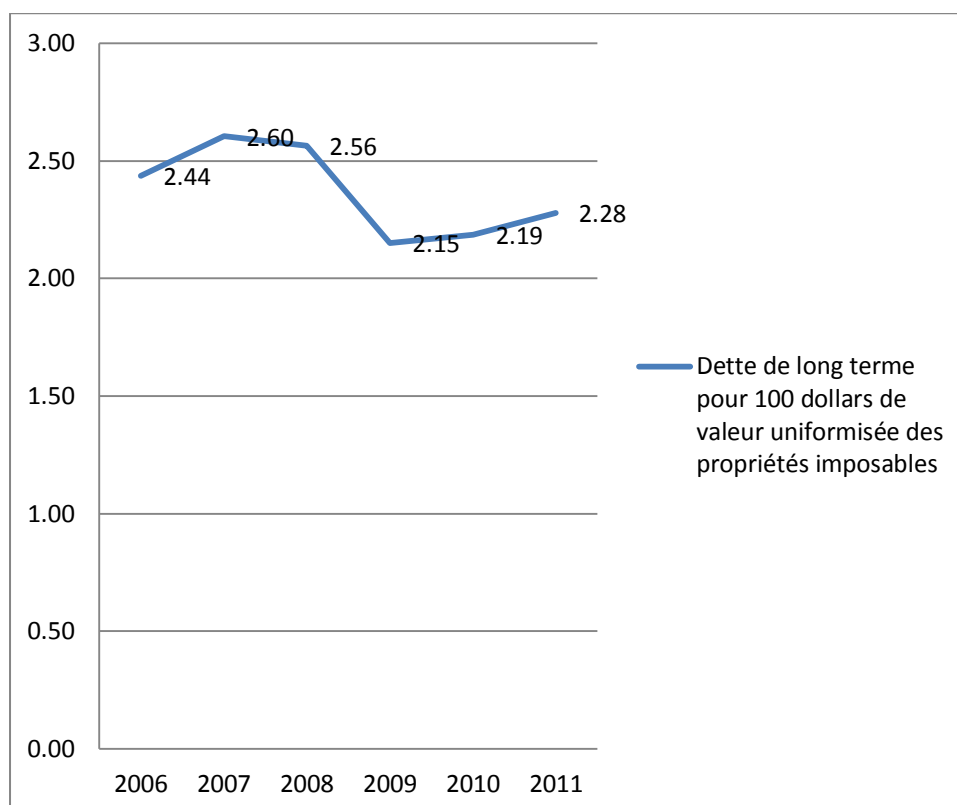
Annexe 7

Endettement de long terme et valeur uniformisée des propriétés imposables, Québec hors CMM, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	% 06-11
Dettes de long terme	5 358 643 099	6 332 943 775	6 869 266 103	6 370 045 899	7 005 441 711	7 817 158 531	45.8794398
Croissance de la dette à long terme		18.2	8.5	-7.3	10.0	11.6	
Valeur uniformisée des propriétés imposables	220 021 321 221	243 189 819 143	267 875 854 300	296 167 678 477	320 572 448 243	342 997 263 615	55.8927388
Croissance de la valeur uniformisée des propriétés imposables		10.5	10.2	10.6	8.2	7.0	
Dettes de long terme pour 100 dollars de valeur uniformisée des propriétés imposables	2.44	2.60	2.56	2.15	2.19	2.28	

Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁷⁵

Endettement de long terme pour \$100 de valeur uniformisée des propriétés imposables, Québec hors CMM, 2006-2011



Source: Les auteurs avec les données du MAMROT⁷⁶

⁷⁵MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux et la richesse financière uniformisée*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

Annexe 8

Part de la tarification pour services rendus dans les revenus totaux par provinces en 2008

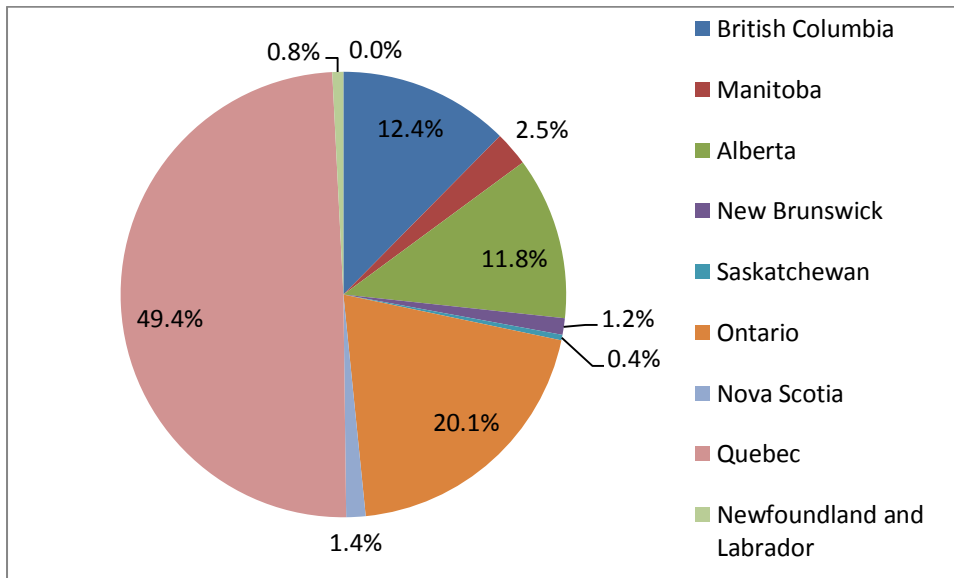
Colombie Britannique	31.5
Manitoba	26.1
Alberta	25.2
Nouveau Brunswick	24.1
Saskatchewan	21.5
Ontario	20.7
Nouvelle Ecosse	19
Québec	16.1
Terre-Neuve et Labrador	15.8
L'île du Prince Edouard	13.9
Canada	21.7

Source: Le ministère de l'économie et des finances. *Budget 2012/2013: Quebec, its municipalities and regions*. [online]. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/en/documents/Municipalities.pdf> (consulté le 13 avril 2013)

⁷⁶MAMROT. *Rapport financier des organismes municipaux et la richesse financière uniformisée*. [en ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (consulté le 13 avril 2013)

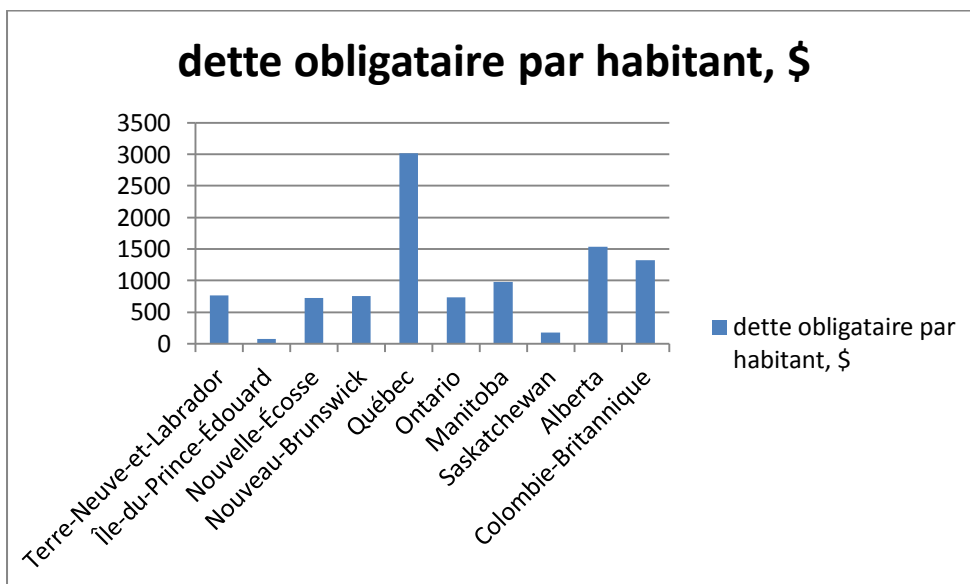
Annexe 9

Part des obligations municipales Canada, 2008



Source : Gilbert, Vaillancourt (2011). *Equilibre budgétaire et solvabilité des collectivités locales dans un environnement décentralisé : Quelles leçons tirer des expériences nationales ?* Document de travail AFD

Dette obligataire municipale per capita au Canada par province, 2008



Source : Gilbert, Vaillancourt (2011). *Equilibre budgétaire et solvabilité des collectivités locales dans un environnement décentralisé : Quelles leçons tirer des expériences nationales ?* Document de travail AFD

Annexe 10

```
. reg u2 men mencarre revmen annee
```

Source	SS	df	MS	Number of obs =	200
Model	3.7794e+14	4	9.4486e+13	F(4, 195) =	13.88
Residual	1.3276e+15	195	6.8081e+12	Prob > F =	0.0000
Total	1.7055e+15	199	8.5705e+12	R-squared =	0.2216
				Adj R-squared =	0.2056
				Root MSE =	2.6e+06

u2	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
men	-3.46562	7.808412	-0.44	0.658	-18.8654 11.93416
mencarre	3.97e-06	.0000116	0.34	0.732	-.0000189 .0000268
revmen	122.1881	16.69598	7.32	0.000	89.26022 155.116
annee	-106325.1	371743.1	-0.29	0.775	-839478.4 626828.1
_cons	-2391198	571595.4	-4.18	0.000	-3518501 -1263895

Nous avons utilisé le test de Breush-Pagent pour tester l'hétéroscédasticité. Nous rejetons l'hypothèse nulle d'homoscédasticité ce qui implique que notre modèle est hétéroscédastique. Pour résoudre ce problème, nous utilisons la commande ROBUST.

Bibliographie

Blochlinger, Hansjorg et al. 2010. Sub-national government and the economic crisis: Impact and policy responses. *OECD Economics Department Working Papers*, No. 752, OECD Publishing.

Buettner, Thiess, Wildasin, David. 2006. The Dynamics of Municipal Fiscal Adjustment. *Journal of Public Economics* 90 (6-7), 1115–1132.

Carroll, Deborah A. 2009. Diversifying municipal government revenue structures: Fiscal illusion or instability? *Public budgeting and finance*, Vol. 29, No. 1: 27-48.

Chernick, Howard, Langley, Adam, Reschosvky, Andrew. 2011. Revenue diversification in large US cities. *IMFG papers on municipal finance and governance*, No. 5.

Chernick, Howard, Langley, Adam, Reschosvky, Andrew. 2011. The impact of the Great Recession and the housing crisis on the financing of America's largest cities. *Regional science and urban economics*, Vol.41: 372-381.

Dye, Richard, Reschovsky, Andrew. 2008. Property tax responses to state aid cuts in the recent fiscal crisis. *Public budgeting and finance* (summer): 213-237.

Jonas, Jiri. 2012. Great recession and fiscal squeeze at US subnational government level. *IMF working paper?* wp/12/84.

Lutz, Byron. 2008. The connection between house price appreciation and property tax revenues. *National tax journal*, Vol. 61, No. 3.

Lutz, Byron, Molloy, Raven, Shan Hui. 2010. The housing crisis and state and local government tax revenue: five channels. *Finance and economics discussion series*, Federal reserve board, Wahsington, DC, 2010-49.

Reschovsky, Andrew. 2004. The impact of state government fiscal crises on local governments and schools. *State and Local Government Review*, Vol. 36, No. 2: 86-102.

Spacek, David, Dvorakova, Petra. 2011. Impact of economic crisis on municipal budgets in the Czech Republic. *European Research Studies*, Vol. 14, No.1: 29-44.

Wildasin, David. 2009. State and local government finance in the current crisis: Times for emergency federal relief. *IFIR Working paper*, No. 2009-07.

Wu, Yonghong. 2009. How Municipal Property Tax Responded to State Aid Cuts: The Case of Massachusetts Municipalities in the Post-2001 Fiscal Crisis. *Public budgeting and finance*, Vol. 29, No. 4:74-89.